mairie

le Vigen information

automne-hiver 2013

Mode de scrutin des élections municipales de mars 2014

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 23 mars 2014 pour le premier tour et le dimanche 30 mars 2014 pour l'éventuel deuxième tour. ATTENTION LE MODE DE SCRUTIN CHANGE POUR LES COMMUNES DE 1000 HABITANTS OU PLUS. LE VIGEN EST CONCERNÉ. Les élections se feront au scrutin de liste à deux tours : on ne votera pas pour tel ou tel candidat mais pour une liste entière. L'ajout, la suppression de noms ou la modification de l'ordre de présentation des candidats ne sera pas possible. TOUTE MODIFICATION DU BULLETIN ENTRAÎNERA LA NULLITÉ DU VOTE.

Sans entrer dans les détails, les modalités générales du scrutin sont les suivante :

- Si au premier tour une des listes obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (au moins la moitié des voix plus une) et un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits, il n'y a pas de deuxième tour et la répartition des sièges se fait selon les résultats du premier tour.
- Sinon il y a un deuxième tour et la répartition des sièges se fait selon les résultats du deuxième tour.
  Ne peuvent se présenter au deuxième tour que les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix au premier tour.
  La répartition des sièges ne concerne que les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Pour expliquer la répartition des sièges prenons un exemple simple avec des chiffres ronds. Supposons qu'il y ait 3 listes A, B, C et que nous soyons au 2ème tour (les règles de répartition seraient les mêmes dans le cas où il n'y aurait qu'un tour). Les calculs se font en plusieurs étapes :

1ère ÉTAPE

Il y a 19 sièges à pourvoir et 1000 votes ont été exprimés selon ces résultats :
La liste A, arrivée en tête, bénéficie de l'attribution majoritaire : les 10 premiers candidats de sa liste sont élus.

Liste A	Liste B	Liste C	Total
380 voix	350 voix	270 voix	1000 voix

2ème ÉTAPE

Il reste 9 sièges à répartir proportionnellement au nombre de voix. On calcule le quotient électoral qui est égal au total des suffrages divisé par le nombre de sièges proportionnels : 1000 / 9 = 111,111. Chacune des listes obtient donc 1 siège proportionnel par tranche de 111,111 de ses voix, cela donne :

Liste	Nbre voix	Nbre sièges
A	380	380 / 111,111 = 3
B	350	350 / 111,111 = 3
C	270	270 / 111,111 = 2

3ème ÉTAPE

Sur les 9 sièges proportionnels 8 (3 + 3 + 2) sont donc attribués et il en reste 1. On calcule la "moyenne" de chaque liste en divisant le nombre des voix qu'elle a obtenues par le nombre de sièges proportionnels qu'elle aurait si on lui attribuait ce dernier siège. On obtient :

	Voix	Nbre sièges	Moyenne
A	380	3 + 1 = 4	380 / 4 = 95,00
B	350	3 + 1 = 4	350 / 4 = 87,50
C	270	2 + 1 = 3	270 / 3 = 90,00

C'est la liste A qui a la plus forte moyenne ; elle obtient le siège.
Au final les 14 (10+3+1) premiers candidats de la liste A sont élus ainsi que les 3 premiers de la liste B et les 2 premiers de la liste C.

À l'issue de la deuxième étape (et s'il y a plus de 2 listes) il peut se produire que l'on ait plusieurs sièges proportionnels non attribués. Dans ce cas on exécute l'étape 3 pour un siège puis en partant de la situation à l'issue de cette étape on exécute selon la même règle une étape 4 pour le siège suivant et ainsi de suite jusqu'à attribution de tous les sièges.

ATTENTION
Pour les prochaines élections et dans les communes de la taille du Vigen, la réglementation exige maintenant que les électeurs présentent IMPÉRATIVEMENT une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de combattant délivrée par les autorités militaires françaises).

ZOOMS

EN PAGE 5
Scolaire & périscolaire

EN PAGE 8
Restauration de l'église, dernière étape

EN PAGE 12
Méli-Mélo, la fête de la culture au Vigen

EN PAGE 22
Les Vamps au Club de l'Amitié

Jeanne Marie LEYBROS
Maire du Vigen

Il fait bon vivre au Vigen !

Madame, Monsieur, Chers Amis,

La période de réserve pour les élections municipales de mars 2014, est entrée en vigueur depuis le mois de septembre. En ma qualité de maire sortant, je ne dois pas évoquer notre bilan et nos projets. Je m'en tiendrai donc aux événements récents qui font la vie de la commune.

Vous pourrez prendre connaissance dans ce journal de deux articles consacrés aux activités en cours :

- Le centre bourg qui doit être terminé avant Noël ; ces travaux ont certes causé quelques gênes pour la circulation et l'accès au centre commercial. Je remercie les usagers et les commerçants pour leur patience. Mais à la fin de cette réalisation, je suis certaine que le triple but : réduire la vitesse, améliorer la sécurité, fluidifier la circulation sera atteint.

- L'intérieur de l'église : les travaux doivent durer environ un an et ici aussi le temps et la patience sont nécessaires pour assurer la rénovation totale de l'édifice. Ayons bien à l'esprit que cet investissement est précieux car il s'agit de transmettre notre patrimoine aux futures générations.

Nous avons achevé le projet du passage de l'école de musique en intercommunalité avec Solignac par le biais du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) au 1er janvier 2014, afin d'assurer sa pérennité. A l'avenir des cours de musique et de chants devraient avoir lieu sur les deux communes.

Je dois vous faire part également de la décision du dernier conseil municipal d'acquérir un terrain et un hangar, situés à "Plaisance". Ce bâtiment une fois rénové accueillera les agents de la voirie et des espaces verts ainsi que le matériel affecté à ce service actuellement placé au sous sol de la salle polyvalente, au bourg. Le terrain pourra être utilisé par les services de Limoges Métropole pour entreposer des matériaux.

Je souhaite enfin attirer votre attention sur l'importance d'accomplir "notre devoir électoral". Des hommes et des femmes ont lutté durement pour obtenir le droit de vote, pour les hommes d'abord, et ensuite pour les femmes. Il s'agit d'un acte de liberté et d'égalité, pour tous, sans distinction de classe sociale ; il est important que chacun participe au choix de nos représentants. La démocratie, principe fondamental du système républicain, suppose une grande tolérance, et surtout le respect de chacun en particulier dans cette période pré-électorale.

Au nom de toute la municipalité, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année, de bonheur et de santé pour vous et ceux qui vous sont chers et, en cette année 2014, je souhaite que nous puissions toujours dire

"IL FAIT BON VIVRE AU VIGEN" !

Jeanne Marie LEYBROS

SOMMAIRE

P. 2-3
IL FAIT BON VIVRE AU VIGEN !
L'édito du Maire.
Zooms sur le Vigen.

P.4
VIE DE LA COMMUNE
Le budget, les aménagements, les projets (...) de la municipalité.

P.18
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Actions et investissements de l'Agglomération.

P.20
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.28
REPORTAGE
Petites & grandes histoires du Vigen et alentours.

P.32
CARNET
Agenda, mémento, diaporama...

OURS

Le Vigen Information
automne - hiver 2013

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen

Directrice de la publication
Mme Jeanne Marie LEYBROS
Maire de la commune du Vigen
Rédaction
L'équipe du conseil municipal
site.mairie-le-vigen@orange.fr

Conception graphique | Moshi.Moshi
09 79 29 40 41 / www.moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Imprim'vert. Ne pas jeter sur la voie publique.

Sauf mentions contraires © images : Mairie du Vigen.

Par un froid et brumeux dimanche d'automne la marchande de légumes a trouvé une place au milieu des travaux

Vie de la Commune

Activité périscolaire à Puy Méry : Informatique

À propos des écoles

La municipalité a mis en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée. La spécificité de notre commune est d'avoir 2 écoles : une au Bourg et l'autre à Puy Méry. D'où la mise en place de cette réforme en double avec des activités périscolaires facultatives et gratuites 4 après-midi par semaine, soit 1 heure par après-midi.

Activité périscolaire au bourg à la bibliothèque.

UNE ORGANISATION QUI N'A PAS ÉTÉ FACILE À METTRE EN PLACE

9 intervenants ont été recrutés par différents créneaux, connaissance via les parents d'élèves ou les élus, petites annonces et associations œuvrant sur les communes de Solignac et du Vigen.
La complexité pour recruter ces personnes est de trouver quelqu'un qui veuille venir travailler pour une heure par jour en plein milieu de l'après-midi, quatre jours par semaine, ce qui est loin d'être attractif, sans parler de la concurrence avec les autres communes qui connaissent les mêmes besoins.
Autre contrainte, trouver des personnes titulaires du BAFA ou d'un diplôme sportif pour encadrer des enfants et pouvoir proposer des activités de qualité tant sur le plan culturel que sur le plan sportif. Sans oublier que chaque personne doit avoir un contrat de travail et par conséquent est salariée de la commune.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ENFANTS

En septembre et octobre plusieurs activités ont été proposées en essayant de respecter l'âge des enfants : arts plastiques, tennis de table, basket, tennis, éveil corporel, éveil musical, anglais.

Activité périscolaire au bourg, Formation au tennis de table.

Nous avons également tenu compte des salles et lieux disponibles, notre choix s'est porté sur des activités de plein air en septembre, octobre, avril, mai et juin et pour les mois d'hiver des activités en salles.

- Pour l'école du Bourg : nous disposons de l'enceinte de l'école, du terrain de foot, des terrains de tennis, de la salle polyvalente et de la bibliothèque, ce qui permet d'avoir plus d'activités sportives.
  Si l'activité se déroule hors de l'école, un agent communal et un animateur accompagnent les enfants vers leur lieu d'activité.
- Pour Puy Méry beaucoup moins de latitude : l'école, la garderie et le terrain de foot.

Quelques problèmes d'organisation ont été constatés au Bourg pour dispatcher les enfants vers les cars, la garderie et les activités périscolaires, mais pas d'inquiétude tout s'est bien déroulé.

Un référent par école a été désigné : Béatrice au Bourg et Sandra à Puy Méry qui dirigent les enfants vers leurs animateurs et leurs activités.

La municipalité a demandé à chaque animateur ses besoins en matériels pour pouvoir travailler le mieux possible avec les enfants. Plusieurs matériels indispensables ont été achetés : tables de ping pong, raquettes et balles de tennis, articles de dessins et arts plastiques, ballons de baskets et rugby, kit de golf…

Activité périscolaire au bourg. Initiation à l'anglais.

Pour les enfants qui ont choisi de ne pas faire d'activité, une garderie est mise en place gratuitement.

Aujourd'hui quasiment tous les enfants participent aux activités. Les groupes sont un peu surchargés, nous en sommes conscients et allons y remédier !
Il est recommandé pour les enfants qui pratiquent des activités sportives d'être équipés de vêtements adaptés sinon ils ne pourront pas participer à l'activité et rejoindront les garderies.

Attention les activités sportives sont des activités de jeux et de découvertes d'un sport et elles n'ont pas pour objectif de faire de vos enfants des petits génies de la compétition.

Activité périscolaire à Puy Méry. Informatique, animée par Michèle PEYMIRAT.

interview

UNE RETRAITÉE BÉNÉVOLE ANIME UNE ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE AU VIGEN

Marie Michèle Peymirat, depuis le mois de novembre vous animez des groupes d'enfants du Vigen, dans le cadre des activités périscolaires, en informatique. Qu'est-ce qui vous a poussé à accepter cette mission ?

• La première raison est que j'aime beaucoup les enfants, qui ont une grande soif d'apprendre. Ensuite la "formation informatique" était mon travail lorsque j'étais en activité. Enfin je suis heureuse de rendre service à ma commune.

Que vous apporte cette nouvelle activité un peu contraignante dans un emploi du temps bien établi de "retraitée" ?

• J'ai des petits enfants, je suis donc habituée aux enfants. Cette activité doit rester ludique, il s'agit en même temps de familiariser les enfants avec l'outil informatique, et je peux déjà dire que cela réussit. C'est toujours une grande satisfaction de faire passer des messages formateurs. De plus je suis très heureuse de me sentir utile dans l'intérêt général.

Le mercredi, une garderie a été mise en place jusqu'à 13 heures pour laisser le temps aux familles de venir récupérer leurs enfants. À ce jour, nous ne pouvons pas proposer de centre de loisirs sauf celui de Condat-sur-Vienne pour les enfants à partir de 4 ans. Les places sont limitées mais pour ceux qui le souhaitent, un car est à disposition dès la fin des cours, il achemine les enfants au self de Condat puis au Centre de Loisirs.

Les activité proposées en novembre et décembre :
- À Puy Méry : arts plastiques, informatique et multi-sports
- Au bourg : arts plastiques, multi sports, judo, informatique, animation jeux–anglais, éveil corporel et éveil musical.

Après 2 mois de fonctionnement, la municipalité a convié les parents à une réunion d'informations : il en ressort un mécontentement sur l'ensemble de la journée de l'enfant qui est trop chargée. Beaucoup de nouveautés qui le déstabilisent. Tous les acteurs, municipalité, enseignants, ne baissent pas les bras. Une évolution favorable avec ajustements et améliorations sera prise en compte pour les mois à venir. Un constat unanime auprès de cette réforme qui doit être bénéfique aux premiers concernés : les enfants.

CHANGEMENTS DE RENTRÉE

Les grands changements de cette rentrée sont pour l'école de Puy Méry les départs d'Anna SEMEDJAN, directrice, et de Valérie PETIT, enseignante des CE2, et la suppression de la classe de CE2 qui a rejoint l'école du Bourg.
Les arrivées de Loïc BREILLOUX, directeur, à la tête de l'école de Puy Méry en charge des CM2, et de Sophie MARROU, enseignante à l'école du Bourg avec les CE2.
2013-2014 : 122 enfants à l'école du Bourg et 56 à l'école de Puy Méry.

Activité périscolaire à Puy Méry. Dessin.

Activité périscolaire à Puy Méry. Informatique.

L'INFORMATIQUE À L'ÉCOLE

Nous avons profité des subventions accordées par la Communauté d'Agglomération pour remplacer une partie des ordinateurs et équiper chaque école de 2 vidéoprojecteurs chacune : choix des professeurs des écoles. Par ailleurs, à la demande des enseignants, nous avons, pour Puy Méry, souscrit un abonnement en WIMAX afin de bénéficier d'un meilleur débit Internet sur cette zone plutôt défavorisée.

Cette année 2013 s'achèvera sur l'arbre de Noël qui comme chaque année offrira aux enfants de la commune et des écoles un spectacle avec goûter et des cadeaux !

Sylvie BAUDOU

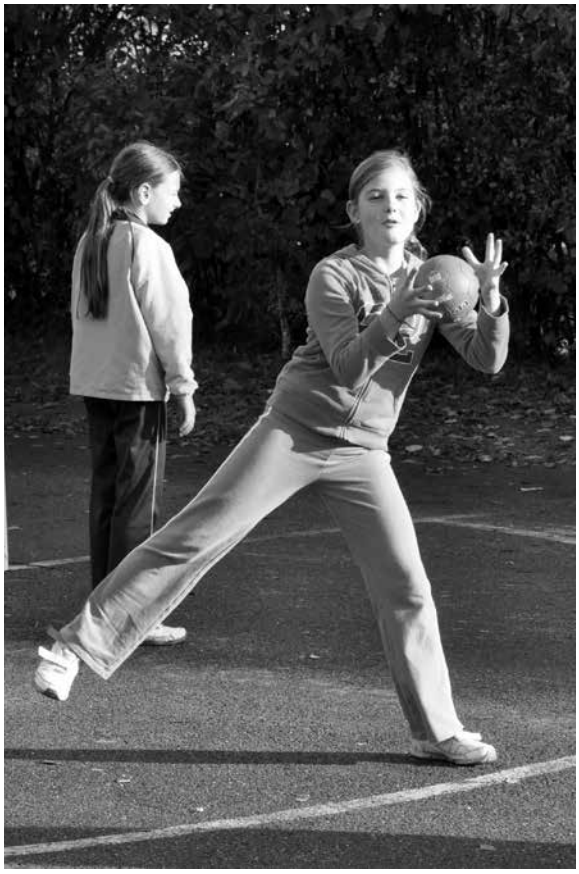

Activité périscolaire à Puy Méry. Entrainement au ballon.

Révision du P.L.U.

Par délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2012, la commune a mis en place plusieurs procédures de révision et de modification du Plan Local d'Urbanisme.

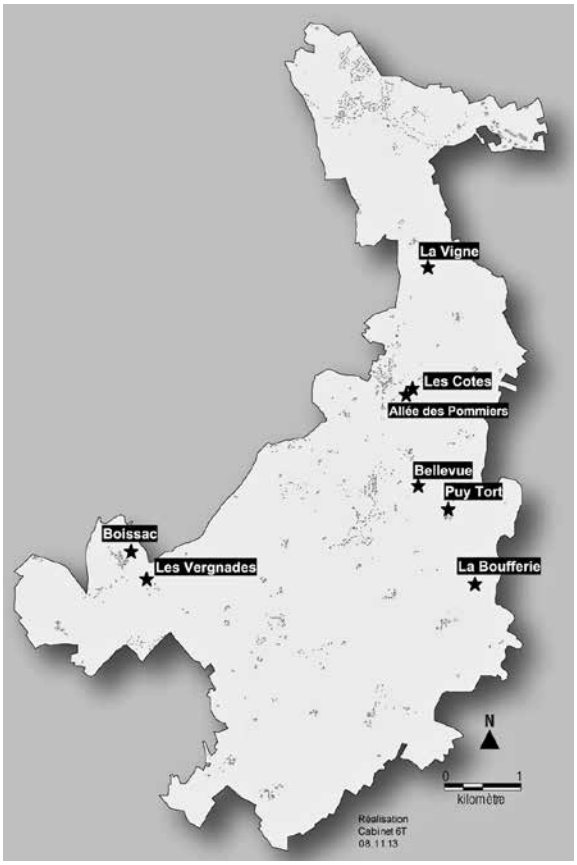

Localisation des secteurs soumis à évolutions

Le cabinet 6T a été retenu pour réaliser les évolutions actées par le Conseil Municipal.
Ces procédures concernent des secteurs bien particuliers avec la définition d'objectifs précis.
Il ne s'agit pas d'une refonte complète du PLU.
La réunion de lancement a eut lieu le 4 novembre 2013 en présence des représentants du cabinet 6T, de la Mairie et de la DDT (Direction Départementale des Territoires).
Les secteurs concernés par les évolutions sont :
La Vigne, Les Côtes, La Boufferie, le Bourg (allée des Pommiers), Puy Tort, les Vergnades, Boissac et Bellevue.
Une fois que les notices de présentation seront arrêtées par la commune, elles seront consultables en mairie et un cahier d'expression sera déposé pour que vous puissiez y laisser vos remarques.
Après validation des différents projets par les personnes publiques associées, l'enquête publique débutera pendant un mois. Lors de cette enquête publique vous pourrez faire connaitre vos remarques ou demandes relatives aux secteurs soumis à évolution. Le commissaire enquêteur effectuera trois permanences en mairie pour vous accueillir. En dehors de sa présence, vous pourrez toujours venir en mairie consulter le projet arrêté et y laisser vos demandes par écrit sur le registre de l'enquête publique.

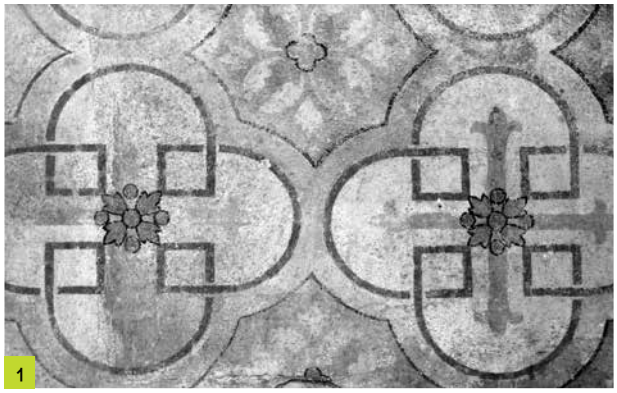

1

2

Restauration de l'Église

Le rêve est enfin devenu réalité ! Depuis la première réunion de chantier du 11 juillet, qui a réuni toutes les entreprises concernées, les travaux de restauration intérieure de l'église vont bon train…

3

4

La première étape a consisté, durant le mois d'août, à vider l'édifice de l'ensemble de ses objets mobiliers. Autels, estrades, stalles, chaire et lambris ont été transportés en atelier d'ébénisterie pour procéder à leur nettoyage, traitement et restauration afin qu'ils puissent retrouver ultérieurement leur place dans tout leur éclat ! Les portes intérieures, extérieures ainsi que le portail ouest ont également été déposés pour restauration ; il en a été de même pour certains vitraux.

Début septembre, un sondage de sol au niveau du transept nord a été réalisé en présence de l'archéologue, mais n'a pas révélé de découvertes notoires. Puis durant le mois de septembre, un échafaudage imposant a envahi toute l'église, et les grands travaux de maçonnerie ont pu commencer. Des artisans qualifiés œuvrent avec passion : piochage des enduits altérés, dégarnissage des joints ciments, injection de coulis de chaux, remaillage des fissures, calepinage des pierres à changer..! Au mois de novembre, les décors peints du chœur et de la nef ont été dégagés avec précaution et durant les mois à venir l'église devrait retrouver tout son lustre d'antan, lumineuse et colorée...

Pour mener à bien ce beau projet, financé à 80 % par divers partenaires (D.R.A.C. Conseil Régional, Conseil Général), nous avons encore besoin de tous. De nombreux donateurs se sont déjà manifestés par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, mais une nouvelle campagne a démarré afin de mobiliser toutes les personnes sensibles à la sauvegarde du patrimoine.

Christine HERVY

5

6

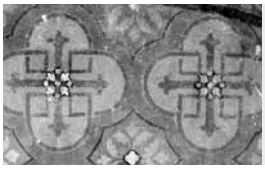

À voir en page 35
des photographies couleurs de la restauration de l'église

Légendes des photographies

(1) Détail de l'ancien décor.

(2) En haut de chœur l'ancien décor a gardé sa fraîcheur.

(3) La forêt d'échafaudages remplit l'église.

(4) Les murs sont nettoyés et mis à nu.

(5) Après grattage un ciel bleu étoilé d'or apparait sur la voute.

(6) Derrière le grand Christ l'ancien décor n'avait pas été recouvert.

Relais Assistants Maternels/ Parents "Croque Lune"

Le RAM de Boisseuil et le S.I.P.E. soufflent leur 1ère bougie !

1 an déjà que le RAM Croque Lune accueille les assistants maternels, enfants et familles des communes de Solignac et Le Vigen !

De nombreuses familles ont sollicité le service Relais Assistants Maternels sur cette première année pour la recherche d'un mode d'accueil et pour un accompagnement dans leurs démarches en tant qu'employeurs. Le service est bien repéré et utilisé. Concernant les assistants maternels, certains se sont impliqués d'emblée et font preuve d'un vrai dynamisme, espérons qu'ils seront plus nombreux à fréquenter les temps collectifs à l'avenir : la porte est ouverte…

L'ACTUALITÉ DE CETTE FIN D'ANNÉE 2013 :

- Des temps de motricité au gymnase de Boisseuil, ouverts sur inscriptions aux assistants maternels, aux enfants et aux parents : mardi 5 novembre, mardi 26 novembre et mardi 3 décembre.
- Des rencontres entre RAM et Multi-Accueil "1,2,3 Soleil" une fois par trimestre dans les locaux du multi-accueil. Une rencontre s'est déroulée le 22 octobre sur le thème "comptines et jeux de doigts et atelier marionnettes". La dernière de l'année est programmée le 5 décembre sur le thème "Loto des odeurs".
- La semaine du goût sur le thème des produits laitiers à la salle polyvalente de Boisseuil le jeudi 24 octobre de 9 h 30 à 11 h 30 avec présence d'une puéricultrice.
- Des réunions à thèmes ouvertes aux assistants maternels et aux parents. Le jeudi 24 octobre à 20 h 30 au RAM, réunion sur les thèmes "mordre, bagarre, conflit, jalousie".
- De l'éveil musical tout au long de l'année, sur les temps collectifs : 21 et 22 novembre.
- Le samedi 30 novembre : Journée Nationale des Assistants Maternels à Ambazac avec conférence de M. Jean Epstein, psychosociologue. Temps d'échanges l'après-midi.
- Des temps d'échanges professionnels entre assistants maternels, animés par un professionnel en supervision.
- Noël du RAM le mardi 10 décembre au matin avec un spectacle adapté aux tout-petits "Fleur Bleue". Assistants maternels, enfants et familles sont invités à se retrouver pour ce moment un peu magique.

TEMPS COLLECTIFS

- Lundi-mardi-jeudi-vendredi
- De 9 h 15 à 11 h 30 sur inscriptions

TEMPS DE PERMANENCE

- Lundi : 13 h à 18 h
- Mardi : 13 h à 17 h 45
- Mercredi : 9 h à 11 h
- Vendredi : 15 h à 17 h

Contacts

Sandrine MIRAMONT
05 55 58 83 06
ram@mairie-boisseuil87.fr

RENÉ DECONCHAT NOUS A QUITTÉ

"Le caractère, vertu des temps difficiles " (Charles de Gaulle)

René se caractérisait effectivement par son fort caractère. Ce caractère qui lui a permis de traverser deux guerres. Né en décembre 1914 il est orphelin trois mois après : son père est mort à Verdun le 15 mars 1915. À cette date, René est devenu avec son frère Pupille de la Nation.

Il se marie en 1938, avec Jeanne DUPUYTREN qui habite à la Grange, au Vigen, là où il a toujours habité avec sa grande famille, jusqu'au 19 octobre 2013, date de son décès.

Mobilisé en 1939, il est prisonnier à Thuringe en Allemagne, au stalag pour y travailler en commando. Il a souffert pendant cette période, comme tous ses camarades, du manque de liberté, de nourriture et d'une discipline sévère.

De retour parmi les siens il s'est consacré à sa famille, au travail de la terre. Mais surtout à sa grande passion : l'élevage et la promotion de la race bovine Limousine. Avec courage, volonté et ténacité, il a su transmettre ces valeurs à ses enfants et petits enfants.

René tu étais un "personnage" de notre commune, que tu aimais. La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, huit jours avant que tu nous quittes, nous avons échangé sur les événements qui font la vie de la commune, sur l'entretien des chemins communaux et du tien en particulier...

Messages bien reçus : pour ton chemin, bien sûr, mais le chemin de la vie, toi, tu l'as tracé, il ne nous reste plus qu'à continuer.

Jeanne LEYBROS

Grands et petits distingués par un trophée.

La municipalité récompense les associations

C'est en présence de Mme Jeannette Leybros, maire du Vigen, du Conseil Municipal, de Mme Annick Morizio, conseillère générale, de Mme Yvette Aubisse, maire de Solignac, de la quasi-totalité des associations et de plus de 60 personnes que se sont déroulées, samedi 16 novembre dans la salle du conseil municipal du Vigen, les remises des trophées des associations.

Cette cérémonie, organisée par municipalité, récompense des associations, des bénévoles ou des sportifs pour leurs résultats mais aussi pour leur engagement.

TROPHÉE D'HONNEUR

Pour cette année, le trophée d'honneur est décerné à Jean-Marc BESSOUDOU président des Cavaliers de la Briance.
Jean marc est présent dans le monde associatif depuis 40 ans. Il a commencé dans un petit centre équestre de la Porcherie ou il était animateur à l'âge de 14 ans. L'association des Cavaliers de la Briance a été créée en 1997 avec quelques adhérents. Aujourd'hui cette association comporte 35 licenciés et 80 membres fidèles. Bien évidemment le moment phare chaque année est l'organisation du Tri-rando qui rassemble chaque année plus de 100 cavaliers pour une randonnée réunissant marcheurs, VTT et cavaliers.

TROPHÉE DES ASSOCIATIONS

Le trophée des associations a été remis au COMITÉ DES FÊTES. Il récompense le Comité pour l'ensemble des activités qu'il propose depuis plus de 30 ans et met à l'honneur les différents présidents qui ont su œuvrer à la bonne marche de cette association : M. Maslier, Jean-Michel Ringaud, Monique Mercier, Michel Pestourie et aussi l'équipe en place avec Myriam Chaillou. Tous ont concouru à faire connaitre notre commune, en particulier par l'organisation de la fête artisanale du 1er mai qui existe maintenant depuis plus de 20 ans, mais aussi l'organisation du feu d'artifice tous les deux ans et de nombreuses manifestations comme les thés dansants, les repas, les concerts, les lotos...

TROPHÉE DES ÉQUIPES

Cette année, une équipe sportive s'est particulièrement distinguée. Il s'agit de L'ÉQUIPE FÉMININE DU JUDO CLUB VAL DE BRIANCE.

- Pour les mini-poussines et poussines, sont pris en compte les résultats aux animations et l'assiduité aux entraînements.
- Pour les mini-poussines, Élisa Andreaux s'est particulièrement distinguée lors de ses participations à différents tournois (Isle, Rilhac-Rancon, St Yrieix, Boisseuil...).
- Pour les poussins, c'est Sarah Floirat qui est montée sur la première marche du podium grâce à ses participations aux Trophée des lionceaux d'Isle, les interclubs de Rihlac Rancon, Saint Yriex la Perche, Panazol et Boisseuil et 11 participations aux animations départementales à Cheops.
- Dans la catégorie Benjamines, Colleen Pintout s'est classée première suite à ses participations aux stages départementaux proposés et à la participation à divers tournois (tournoi de la Corrèze, Couzeix, St Junien, Chateauponsac, critérium...). À noter que Colleen a décroché la médaille d'or sur le tournoi départemental de Couzeix et de Saint Junien, ainsi qu'à deux critériums départementaux. Elle termine 2ème au tournoi de Chateauponsac. Elle est double championne départementale sur la saison dernière.
- Les Minimes ne sont pas en reste, et Cannelle Sanz a honoré les podiums de sa catégorie : Tournoi national de la Haute-Vienne, participante à la coupe départementale, coupe régionale, participation aux stages départementaux proposés, participation à la coupe départementale du jeune officiel. Cannelle a été médaillée d'or à la coupe départementale et d'argent à la coupe régionale.

Nos brillantes judokas.

- Du côté des cadets, Marine Floirat continue sur sa lancée de médailles. La liste est longue ; citons notamment les tournois nationaux de Clermont Ferrand, Nîmes, Limoges, Ceyrat, Rochefort... Marine a été médaillée d'or au championnat départemental, à la coupe départementale, à la coupe du jeune officiel cadet (arbitrage) et 2ème au tournoi de Rochefort ; elle termine 5ème au championnat de France par équipe.

THOPHÉE DU MERITE

Ce trophée n'existe pas habituellement mais la commission association a souhaité mettre à l'honneur un homme, très connu au Vigen et qui, par son travail a remporté deux prix d'honneur au salon national de l'agriculture à Paris; Il s'agit de Jacky Deconchat pour son exploitation l'EURL Deconchat. Deux prix qui récompensent le travail, la rigueur, le plaisir de toujours mieux faire.
Ces prix qui ont été décernés en février à Paris sont : Section 34F1 - Génisse pleine de moins de 32 mois : Féline. Section 34F2 - Vache suitée de moins de 40 mois : Émeraude.

La manifestation s'acheva par un vin d'honneur bien sympathique.

Jean Luc BONNET

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION

Le samedi 16 novembre, juste avant la cérémonie de remise des trophées, les associations avaient été conviées à une réunion d'information sur modalités d'accès au panneau lumineux qui va être installé avenue Frédéric Le Play.

Le panneau est destiné à diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune. Les actions des associations entrant dans ce cadre il était donc nécessaire de les informer de l'usage qu'elles pourront en faire et des règles d'accès. Il leur a également été précisé qu'elles pourront faire parvenir les messages à publier par courrier ou via le site internet qui sera adapté à cette fin.

La mise en place du panneau est liée à l'avancement des travaux sur l'avenue. Si les intempéries ne les retardent pas il devrait être installé en janvier.

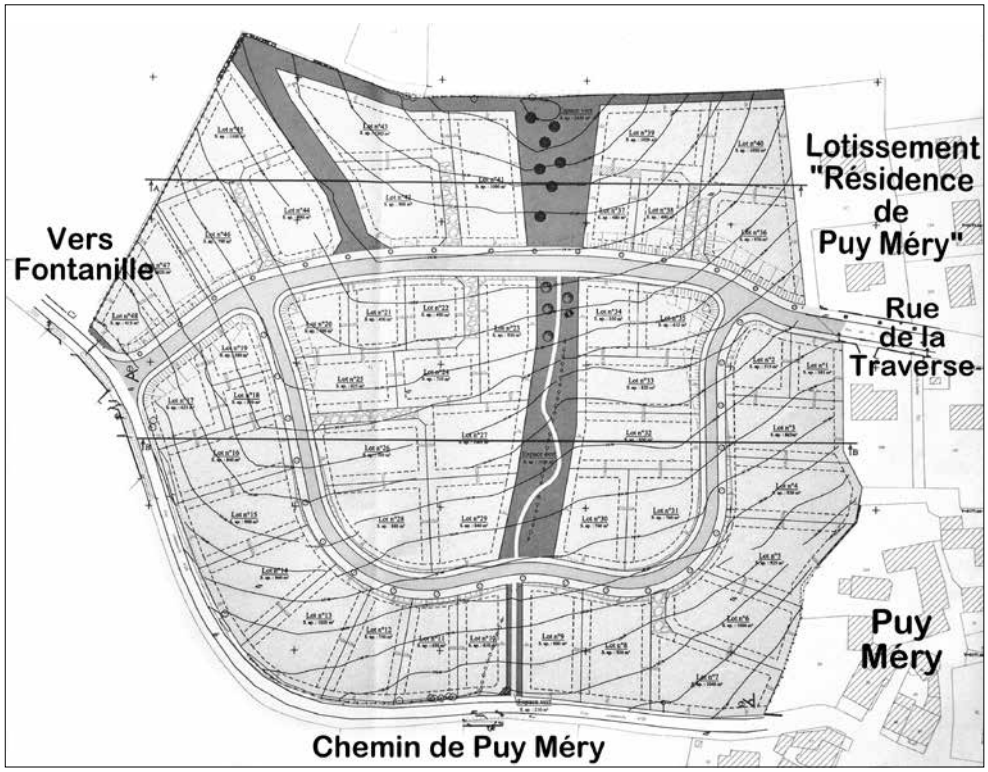

Lotissement "Résidence Le Puy Méry II"

La dernière tranche des lotissements de Puy Méry est en cours d'aménagement.

Ces lotissements furent lancés il y a une quinzaine d'années en trois tranches. Dès la fin de la première tranche (la Résidence Le Puy Méry,) le lotisseur fut confronté à des difficultés économiques. Un montage permit de réaliser la deuxième tranche (les Allées du Coudert), mais pas la troisième. Une solution faillit voir le jour avec un investisseur toulousain mais, à l'époque, le projet de cet investisseur, différent du projet initial, nécessitait l'accord des résidents déjà installés. L'investisseur ne l'obtint pas. Les obstacles juridiques et économiques dont nous ne connaissons pas le détail (il s'agit de lotissements privés et la commune n'est pas partie prenante dans leur économie) bloquèrent le projet pendant six ans.

Ce lotissement reprend l'emprise de la tranche prévue initialement (5 hectares environ) mais avec une répartition des lots différente. Il est découpé en 48 parcelles de 320 m² pour la plus petite à 1245 m² pour la plus grande. En plus de la continuation de la rue de la Traverse il comprend une autre voie interne.
Il conservera près d'un demi-hectare d'espaces verts.
L'aménagement devrait être terminé au second trimestre 2014.

1

2

Méli-Mélo de la Briance

Le dimanche 13 octobre dernier c'était la troisième édition de Méli-Mélo de la Briance organisé par la section Bibliothèque de l'association Culture et Loisirs Val de Briance avec l'appui logistique de la commune.

Plutôt que vous infliger un pesant compte-rendu de cette manifestation nous préférons vous restituer ci-dessous quelques larges extraits des joyeux commentaires qu'en fit, dès le lendemain, le romancier Sébastien VIDAL sur son blog.

3

« Le brillant Méli-mélo de la Briance, mélodie du bonheur.

Le temps maussade n'a que du gris et des gouttes fines à offrir en ce dimanche 13 octobre 2013. Si l'on excepte que c'est l'anniversaire de mon fils Clément c'est le jour de la 3ème fête culturelle du Vigen, le Méli-Mélo de la Briance.

S'il est une fête du livre et de la culture que j'affectionne c'est bien celle du Vigen. Pour leur troisième édition les responsables ont encore une fois assuré. Ils ont mis les petits livres dans les grands.

Tout d'abord l'accueil. Nous nous trouvons face à des bénévoles heureux d'être là et qui vous reçoivent avec le sourire, c'est tout bête mais ça plante le décor. Ensuite on enchaîne avec le petit café de bienvenue servit par une dame aux cheveux gris blanc et au regard facétieux. On est dans l'ambiance. Je me dis qu'on n'est pas à l'abri de passer une bonne journée !

Quand je pénètre dans la grande salle je suis une nouvelle fois charmé par son allure. Grande hauteur de plafond, belle poutres apparentes, un espace lumineux rehaussé des toiles des artistes invités pour se mêler aux auteurs.
C'est aussi ça la fête culturelle du Vigen, une manifestation ouverte et gratuite, qui n'exclue pas les autres arts. Les organisateurs ont tout compris à l'esprit de l'écriture. L'écriture c'est tout sauf l'exclusion, l'écriture c'est l'intérêt pour le monde, c'est le goût des autres, la curiosité, le partage, la rencontre, son essence est là !

4

5

À ma droite je découvre le désormais célèbre auteur de la grande saga limousine du Moyen-Âge Yves Aubard. Quelles joie et émotion de retrouver en forme messieurs Jacques Abadie et Albert Valade toujours aussi attachants.

L'organisation avait cette année frappé un grand coup. L'invité d'honneur n'était autre que Claude Michelet, auteur de calibre national et que l'on ne présente plus. Connaissant un peu Claude Michelet, je me réjoui de le revoir et taille le bout de gras avec lui durant un bon quart d'heure. L'homme est toujours disponible et charmant, un vrai bonheur.

6

Je n'ai pas encore déballé mes livres et je continue mon tour du propriétaire. À une encablure se trouve Franck Linol, un des boss du polar en Limousin. Il présente le nouveau volet des aventures du désormais célèbre commissaire Franck Dumontel dans " Le vol de l'ange". À côté de lui, Franck Bouysse, en bon auteur de polar observe le lieu qui s'anime et hume l'ambiance. La salle se remplie doucement et le bruit des discussions monte crescendo.

Jeanette Leybros, maire de la commune demande l'attention pour entamer un discours empreint de chaleur et remercier les participants de leur présence. Madame la conseillère générale y va elle aussi de son petit mot puis le feu vert est donné au pot de l'amitié. Tout le monde tombe à bras raccourci sur la charcuterie et les

7

boissons qui ne font pas les malines.
En moins de temps qu'il n'en faut pour signer un livre l'affaire est pliée, les tranches de saucisson et de jambon ainsi que les cacahuètes sont mises en déroute. La victoire de la convivialité est totale.

Malgré les craintes des organisateurs relatives à la fréquentation (il faut dire que le temps prenait un malin plaisir à jouer avec les nerfs des responsables) les visiteurs étaient là, bien au rendez-vous.

Comme je suis venu en famille je m'enquiers de ce qu'ils deviennent.
Les enfants se régalent avec les jeux en bois qui se trouvent à l'extérieur sous le chapiteau. Ils alternent avec les divers ateliers découverte tel celui des dentellières tenu par des gens charmants et sympathiques.

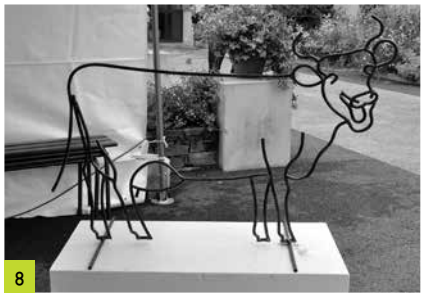

8

9

Après un repas très agréable qui s'est déroulé dans la bonne humeur nous revoilà sur le pont. Passé l'heure de la sieste la foule est de retour. Le brouhaha s'accapare l'endroit. Les auteurs et les visiteurs font connaissance, les rencontres se multiplient, le plaisir est prégnant.

On échange sur la littérature bien sûr, sur les choses de la vie, on questionne les lecteurs sur leur provenance, leurs goûts en matière d'écriture. Ça foisonne de questions, de réponses, d'éclats de rires et de sourires, mais pas l'ombre d'un soupir à l'horizon.

Un peu avant quinze heures Yves Aubard s'esquive pour donner une conférence sur Limoges au Moyen-Âge. Cette encyclopédie sur pied de l'époque s'apprête à régaler son public.

Dans la bonne humeur les visiteurs et participants sont invités à se mesurer avec la fameuse et terrible "Dictée d'autrefois". Cette année Michel Peyramaure est à l'honneur, décidément les corréziens ont le vent en poupe au Vigen ! Cette dictée se révèle un carnage pour certains, un fait d'arme pour d'autres...

10

Puis la salle se vide un peu tandis que la lumière baisse, il est déjà presque l'heure. Je pousse le seul soupir de la journée, j'aurais voulu qu'elle s'étire à jamais.

Mais il faut partir, c'est le temps des cartons à remplir, des valises et des caisses à refermer.
Les sourires barrent tous les visages, tout le monde s'est régalé.
Vivement l'année prochaine. ”

On peut lire l'intégralité du texte de Sébastien VIDAL et aussi bien d'autres choses sur son blog : http://sebastienvidal.centerblog.net

Pour être complet il faut citer aussi parmi les exposants qui ont contribué au succès de la manifestation :
- Renaissance de Solignac le Vigen qui, poursuivant ses actions de mise en valeur du patrimoine local, présentait une exposition de trésors cachés ou oubliés.
- Un sculpteur sur métal dont les œuvres tout à fait étonnantes étaient essentiellement réalisées à partir de matériaux de récupération.
- Le concours de dessin pour les enfants.
- La petite équipe qui avait monté à la salle du conseil une exposition historique sur le thème : "Quelques faits marquants, au Vigen, depuis le milieu du XIXème siècle".

11

MÉLI MÉLO, TROIS ANS SEULEMENT ET DÉJÀ INSTALLÉE !

Il nous semblait, l'an passé, que bien que toute jeune, la Fête de la Culture du Vigen avait déjà ses traditions et ses habitués...

Nous persistons dans cette analyse et nous en apportons ci-dessous la preuve évidente et définitivement irréfutable !

Cru 2011

Cru 2012

Cru 2013

Légendes des photographies

(1) L'art c'est de la récup plus de l'idée.
(2) Sébastien VIDAL sous l'œil de Christian LAINÉ
(3) Claude MICHELET, invité d'honneur, et son épouse.
(4) Auteurs et visiteurs échangent.
(5) On vient en famille.
(6) Les dentelières en démonstration.
(7) C'est aussi pour les auteurs, l'occasion de se rencontrer.
(8) Il parait qu'il faut être transparent maintenant.
(9) A la recherche du détail historique.
(10) Dictée de la dernière chance pour avoir le certif !
(11) On prépare la prochaine génération de peintres.
(12) Entre passionnés d'histoire locale ça discute ferme.

12

À voir en page 35
Photographies couleurs de Méli-Mélo

ÉLEVEUR DE BREBIS À LA BOUFFERIE

Installé à la Boufferie depuis mai 2012, Charles Bourdier est producteur et éleveur de brebis laitières de race Lacaune (celles qui font le Roquefort). Il fabrique et commercialise du fromage et des yaourts, ainsi que des agneaux découpés.

Originaire de Mézières sur Issoire, Charles a un bac agricole passé aux Vaseix. Formé aux métiers de l'eau et de l'environnement (animateur pêche et nature à la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne), il reprendra le chemin de l'agriculture pour s'initier au métier de "berger fromager" dans le Béarn et le Pays Basque. Après une formation, il travaillera au service de remplacement des bergers basques, avant de retourner en Limousin.

La ferme de la Boufferie (21 hectares), inscrite dans la démarche d'agriculture biologique, compte 60 brebis et 20 agnelles de renouvellement, nourries aux céréales et au fourrage provenant de l'exploitation. Pour les locaux, il a fallu créer une bergerie, un laboratoire de transformation et une cave d'affinage.

La lactation est en partie callée sur la pousse de l'herbe de janvier à août. Charles pratique la mono traite (1 traite par jour) et utilise les 2/3 du lait pour faire ses tomes de 3 à 6 kgs chacune. En fait, pour faire 1 kg de fromage, il faut 6 litres de lait ; le reste étant utilisé pour le ligourte (yaourt nature). Il envisage de faire aussi des yaourts à la châtaigne et du fromage blanc et travaille sur un fromage à pâte molle de type Reblochon. Hum !

Vous pourrez le rencontrer, bien sûr, sur le marché de Ligoure le vendredi soir de 16 h à 19 h, et trouver ses produits dans les magasins qui seront répertoriés sur son site internet en cours d'élaboration. Bon appétit !

UN NOUVEAU BOUCHER AU VIGEN

Fabrice Balat est notre nouveau boucher/charcutier.

Limougeaud (habitant Royères) et jeune papa d'Enzo (2 ans et demi), il est arrivé le 10 septembre 2013. Il a exercé pendant 18 mois à Paris, et, les connaisseurs apprécieront : il a été responsable d'une des boucheries Burgalières (ex patron

des bouchers de Limoges) à Crézin (Feytiat) pendant 7 ans.
En plus de ses terrines, plats cuisinés, crudités maison, il nous propose la rôtisserie, les spécialités bouchères (lapins et volailles désossés et farcis) et les rôtis salés-sucrés. Il ne commercialise que de la viande régionale, du veau de lait aux volailles fermières labélisées.
Il est ouvert du mardi au samedi, de 8 h à 12 h 45 et de 15 h 30 à 19 h 30, et le dimanche, de 8 h à 13 h.

Le local de la place de la Briance, après quelques aménagements, est assez spacieux. Fabrice Balat envisage même d'y développer la fabrication de ses plats cuisinés maison et, mais c'est une autre histoire, souhaiterait former des jeunes à ce beau métier. Devant le succès grandissant, même s'il est récent, Fabrice a dû embaucher Dawy Moy courant octobre.

Un invité de dernière minute ou un grand repas prévu de longue date, et vous pourrez recevoir avec confiance !

UN NOUVEL INFIRMIER AU VIGEN

Vincent Rivet habite Le Vigen depuis environ 8 ans.

Papa de Bastien (10 ans) et de Antoine (5 ans), il est dans le médical depuis 15 ans. Il en a fait des choses ce dynamique infirmier ! Il a passé environ 5 ans au CHU de Limoges, dans des services spécialisés comme l'orthopédie, la neurochirurgie, les soins intensifs et les pathologies respiratoires. Mais en fait, son truc à lui n'était pas de rester à l'intérieur, même si son emploi était très prenant et intéressant.
C'est ainsi qu'il parcourt les routes des communes limousines de 6 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30 pour exercer sa passion : le contact avec les gens, les soigner les réconforter, et bien sûr, tout mettre en œuvre pour leur maintien à domicile. Il peut recevoir aussi, chez lui, ceux qui peuvent se déplacer. Il s'est adjoint, depuis quelques mois, les services de Cyril Soudry qui est basé sur St-Yrieix.

Courage à tous les infirmiers dont nous avons tous besoin, un jour ou l'autre !

LES ÉDITIONS LELA PRESSE

Sylvie et Michel Ledet sont arrivés de Boulogne-sur-Mer depuis quelques semaines.

Après avoir eu l'autorisation de leurs enfants de 25, 22 et 20 ans (!), ils sont venus s'installer au Vigen. Ils ont fait connaissance avec notre belle et calme région grâce à un couple d'amis de Solignac. Quel heureux hasard !

Ils sont dans l'édition de magazines et de livres sur l'histoire de l'aviation et de la marine. Ils ont créé cette entreprise en 1993 ; leur premier magazine sur les avions (nommé AVIONS) est paru en mars 1993, et le premier livre a été publié en 1996. Ils ont six employés dispersés dans les Alpes Maritimes, l'Aveyron, la Bretagne et la Somme. Ces journalistes sont chargés d'enquêter et de rédiger leurs articles. Michel, directeur de la publication, s'occupe de la relecture et de compléter si besoin. Le tout partant ensuite chez l'imprimeur pour impression. Il a également en charge tout un magazine et la gestion des auteurs. Sylvie, gérante, quant à elle, s'occupe plus particulièrement de la gestion administrative et de la relation clientèle.

Avions, Batailles Aériennes et Navires & Histoires, constituent la passion de nos nouveaux voisins, et c'est une chance pour eux d'avoir pu en faire leur métier.

LE MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Par un froid et brumeux dimanche d'automne la marchande de légumes a trouvé une place au milieu des travaux

Tous les commerçants du marché du dimanche matin ont, bien sûr, plusieurs points communs, mais ils en ont un en particulier : tous s'accordent sur le fait que ce moment de la semaine est une réussite.

En effet, les clients sont particulièrement agréables (il s'agit de vous, Mesdames et Messieurs), et l'ambiance est très conviviale en général. Même de l'avis des derniers arrivés :

- En janvier 2013, notre jeune voisin du Puy Mathieu, M. Gaboriau, qui élève ses poulets, lapins, pintades, pigeonneaux, chapons… et a pris la succession de son père et de son grand-père en 2011,
- Et Mme Trépardoix de Limoges, qui bien que non productrice, nous propose, depuis avril 2013, son Saint-Nectaire fermier et des salaisons en tous genres.

Ils sont venus rejoindre :

- Mme Frugier du GAEC de Lauterie de St Jean-Ligoure avec ses œufs et ses fromages de chèvre,
- Mathieu Fournat de Port des Barques avec ses coquillages,
- Clarisse et Eliane Reix de Champnetery et leurs primeurs,
- et les fleurs et plantes de la maison Roulière.

Et, même si le parking est un peu "encombré" depuis quelques semaines, ça n'est que provisoire et tout va rentrer dans l'ordre pour Noël !

Pascale REYTIER

NOUVELLE ANIMATRICE À L'ATELIER MÉMOIRE

Béatrice TOURAT, bien connue au Vigen pour les différentes missions qu'elle y a successivement menées depuis de nombreuses années, a pris sa retraite en juin dernier.

Isabelle SÉNIGOU lui a succédé dans l'animation de l'atelier mémoire. Cet atelier est destiné à faire travailler et conserver la mémoire, outil indispensable mais qui peut s'user un peu avec le temps. L'atelier réunit régulièrement un groupe d'aînés qui viennent s'entrainer tout en passant un bon moment. Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle Sénigou. Nous sommes certains qu'elle prendra beaucoup de plaisir à animer les exercices auxquels se livre notre groupe de jeunes et malicieux aînés.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2014 il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas encore le cas il faut s'inscrire auprès de la mairie le 31 décembre 2013 au plus tard.

Toutefois l'inscription peut se faire jusqu'à la veille du scrutin dans les cas particuliers suivants :

- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier.
- Militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier.
- Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier.
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans avant le 28 février 2014 sont inscrits automatiquement, à condition qu'ils aient bien effectués en leurs temps les démarches de recensement en vue de la journée défense et citoyenneté :

- Ils sont inscrits dans la commune de l'adresse déclarée lors de ce recensement et ils en sont informés par la mairie.
- Si le recensement à été fait tardivement ils doivent procéder à une inscription volontaire auprès de la mairie.
- S'ils ont déménagés entre temps ils doivent s'inscrire auprès de la mairie de leur nouvelle résidence.
- S'ils atteignent l'âge de 18 ans avant le 1er tour du scrutin, mais après le 28 février 2014 ils doivent procéder à une inscription volontaire auprès de la mairie.
- Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre les deux tours de scrutin ne peuvent pas être inscrits sur les listes électorales.

Pour les cas particuliers une demande d'inscription peut être faite auprès du tribunal d'instance. Il est toutefois conseillé de consulter la mairie avant d'entreprendre cette démarche.

ASSOCIATION A.T.O.S.

Besoin d'aide, besoin de temps ?

ATOS pense à vous et vous propose une prise en charge totale pour :

- L'entretien de la maison : le ménage, le repassage, l'aide au repas …
- Le jardinage : tondre la pelouse, débroussailler, tailler les haies …
- Garde d'enfants de plus de 3 ans : préparation et prise des repas, accompagnement lors des trajets…

Un service souple et simple d'utilisation

- L'Association intermédiaire est employeur en tant que prestataire de service. À ce titre, elle se charge de toutes les formalités administratives à votre place (déclaration, contrat de travail, bulletin de salaire). Le règlement à l'association s'effectue sur facture que nous vous envoyons par courrier.
- Nous intervenons avec du personnel compétent pour un minimum de 2 heures par mois.

Notre tarif

- Le tarif applicable est net de charge et sans aucune adhésion à l'association ou frais supplémentaire.
- En tant qu'entreprise agréée par l'État, ATOS vous permet de bénéficier de 50 % de réduction / crédit d'impôts sur l'ensemble de ses services.

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Isabelle Labrousse ou Catherine Jarry
05 55 35 04 07 ou 06 24 92 25 82
ass.atos@wanadoo.fr.
Nous nous ferons un plaisir de satisfaire votre demande.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Comme c'est la tradition depuis 4 ans, une manifestation réunissant les nouveaux habitants a été organisée au VIGEN en présence de Jeanne-Marie Leybros, maire ainsi qu'un grand nombre d'élus municipaux.

Mme Le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux administrés, et, après une présentation des personnes présentes, a fait un rapide descriptif de la commune. Elle a ensuite présenté l'ensemble des services et des commerces à la disposition de tous, sans oublier les associations communales qui animent la commune et proposent des activités quotidiennes, ainsi que les projets en cours de réalisation ou à venir.

L'assistance a partagé le traditionnel verre de l'amitié, où tout le monde a pu faire plus amples connaissances.

L'AGENCE POSTALE DU VIGEN SE MODERNISE

Après quelques travaux indispensables, l'Agence Postale a ré-ouvert à la mi-octobre.

Dans un souci de modernisation et de service au public la Poste y installera bientôt une tablette tactile. Elle offrira l'accès à deux grandes familles d'informations et de services :

SERVICES DE LA POSTE :

- Informations sur les produits et services de la Poste.
- Gestion des comptes à la Banque Postale.
- Ouverture d'une ligne mobile, achat d'un mobile, consultation des factures.
- Colissimo : suivi des colis, calcul des affranchissements…
- Commande ou création de timbres à la boutique du timbre.
- Prise de rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale.
- Consultation des conditions générales de vente.

SITES PUBLICS :

- Site internet de la mairie, informations pratiques, e*administration.
- Portail officiel de l'administration française - Servicepublic.fr : démarches administratives, textes...
- Sécurité Sociale : consultation des remboursements, contacts et coordonnées…
- Allocations familiales : informations sur les aides, suivi des paiements, démarches en ligne…
- Pôle emploi : recherche et consultation des offres d'emplois, actualisation de sa situation, accès aux attestations…
- Légifrance : base de données réglementaire.
- Amendes : paiement des amendes.
- Cadastre : accès à un plan cadastral…

Au moment de l'impression de ce bulletin, nous ne connaissons cependant pas encore la date précise de l'installation de cette borne tactile.

PÉRENNISATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Fort du succès rencontré par l'École de Musique du Vigen auprès des habitants de la commune mais également des musiciens des communes environnantes et entre autre Solignac, nous avons voulu sécuriser et rendre pérenne la structure. Cette offre culturelle sur notre territoire est proposée aux enfants mais également aux adultes pour un perfectionnement en chants et en instruments.
Actuellement, les cours de formation musicale et d'instruments sont dispensés à la salle polyvalente du Vigen. L'ensemble des dépenses de fonctionnement y compris les salaires des intervenants sont à la charge de la commune du Vigen avec une participation forfaitaire proratisée de Solignac.
Les conseils municipaux, tant du Vigen (à l'unanimité) que de Solignac ont décidé d'intégrer la structure "École de musique" au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Solignac-Le Vigen. Ce transfert permet à l'école de Musique d'assurer sa vocation d'initiation et de formation musicales en toute autonomie avec un financement commun Solignac Le Vigen.
Cette modification administrative ne modifie en rien les formations musicales proposées et in fine est transparente pour les inscrits à l'École de Musique. Elle assure, à l'avenir, un développement qui devrait permettre à chacun de trouver son plaisir musical. Elle offre également la possibilité de diversification des lieux d'enseignement.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

L'assistance était vraiment nombreuse ce 11 novembre pour la commémoration de la fin de la "Grande Guerre".

C'était de surcroit une belle journée pourtant placée entre deux autres plus grises. Par cette parenthèse qu'il nous accordait cette fois, le ciel accompagnait notre hommage à la mémoire de ceux, nombreux, bien trop nombreux, qui tombèrent au combat. Peut-être était-ce pour nous dire que le souvenir, maintenant centenaire, de leur sacrifice et de leurs souffrances doit continuer à vivre longtemps.

Après l'allocution du Maire les enfants de l'école de Puy Méry chantèrent l'hymne national. Un jour, peut-être, ils chanteront l'hymne européen. Mais il faudrait alors que se soit plutôt pour le 8 mai, début de l'ère de la réconciliation ; le 11 novembre ça ne serait sans doute pas le bon moment.

UNE CENTENAIRE AU VIGEN

Madame Léocadie GRZESICA , de nationalité polonaise, est née le 15 octobre 1913 à Lanen, en Allemagne, où travaillait alors son père.
Elle a quitté la Pologne à 9 ans et vit depuis en France. Elle a tenu à garder sa nationalité bien qu'ayant peu de souvenirs de son enfance polonaise.
À 58 ans, au décès de son mari, elle s'installe chez sa fille, Madame COGNE, auprès de laquelle elle coule des jours heureux, au Vigen depuis 17 ans.
Une mauvaise chute, il y a un an, a affaibli son état de santé mais toute l'attention que lui porte le personnel médical et paramédical du Vigen, qu'elle tient à remercier, lui permet d'être maintenue au domicile de sa fille, où une petite fête a eu lieu pour son anniversaire.

Communauté d'Agglomération

Découpe d'une bordure
rue Frédéric Le Play

Travaux sur la D704 dans la traversée du Bourg

Dans le précédent bulletin municipal nous avions évoqué les travaux d'aménagement qui étaient prévus au bourg.

Depuis fin août et pour une durée de quatre mois ces travaux sont en cours sur la départementale 704 (rue Frédéric Le Play) dans la traversée basse du bourg.
Voici un rappel des objectifs de cette opération conduite par Limoges Métropole et quelques informations complémentaires.
Ces aménagements visent l'amélioration de la sécurité, l'extension du réseau d'eaux pluviales, l'amélioration de l'éclairage public et la poursuite de la restructuration environnementale par la plantation d'arbustes de part et d'autre de la voie.

Les aménagements de sécurité comprennent :

- L'amélioration des accès bus dans leurs stations d'arrêt et la création de quais d'accès pour les personnes handicapées.
- La création de tourne-à-gauche au niveau de la route de Solignac (rue Saint Théau) et à celui de l'accès aux commerces par l'installation d'ilots centraux dont certains végétalisés.
- La création d'un cheminement pour les personnes handicapées depuis le haut de la place Adrien Delor jusqu'à la place de la Briance.

- La mise en place de trois passages pour les piétons.
- La réimplantation de l'éclairage public.

Le coût de l'opération globale est de 310 000 € TTC, financés pour partie par Limoges Métropole, le montant restant à la charge de la commune s'élevant à 103 000 €.
Pendant leur durée, ces travaux ont compliqué l'accès à la place de la Briance et créé des difficultés de circulation parfois importantes. Mais grâce à la bonne organisation des entreprises la gène a été moins importante qu'on aurait pu le craindre.
Sauf grosses intempéries tout devrait être terminé lors de la parution de ce bulletin municipal.

Aménagement à Leycuras

Une réunion a eu lieu le 14 novembre à la mairie avec les habitants du lotissement de Leycuras.

En présence de deux représentant de Limoges Métropole, Dominique Pontet du service assainissement et Olivier Dom du service des espaces naturels, la réunion portait sur le bassin de rétention des eaux pluviales ainsi que sur l'aménagement et la gestion de son environnement.
Dominique Pontet a d'abord rappelé la fonction du bassin de rétention, les travaux qui avaient été nécessaires (et ceux qui restent à faire) pour sa mise aux normes lors de l'intégration du lotissement dans le domaine public.
Il a rappelé que ce bassin ne pourrait pas redevenir un étang, sans doute sympathique mais non règlementaire, comme il avait pu l'être auparavant.
Ensuite Olivier Dom exposé que le bassin et son environnement (l'ensemble couvrant plus de 2,5 hectares) ne pouvaient être dissociés. Ils constituent un espace naturel dans lequel on a observé la présence d'espèces végétales et animales intéressantes car peu répandues.
Il est souhaitable qu'il bénéficie d'un mode de gestion écologique et qu'on y fasse quelques travaux pour réguler certains végétaux. Par ailleurs les habitants du lotissement se sont appropriés le site de longue date comme lieu de promenade. Il doit donc rester en accès libre.
Olivier Dom a ensuite posé la question du moyen de gestion de l'espace : mécanique, pastoral (ovins et caprins) ou mixte. Pour permettre la décision il a proposé qu'une étude préalable soit confiée au lycée des Vaseix qui a la compétence pour évaluer, en fonction des contraintes du site (configuration, proximité des habitations, fréquentation...), l'intérêt, la faisabilité, le coût des différents moyens.
Certains habitants se sont inquiétés de retrouver, en cas de gestion pastorale, les désagréments d'une expérience qui a pu être malheureuse il y a deux ans. Olivier Dom les a assuré qu'il ne s'agirait pas alors d'organiser une exploitation agricole. En cas de choix de l'option pastorale il y aurait peu de bêtes, leur gestion serait organisée, les sentiers seraient préservés et entretenus.
Il a cité un espace comparable à Isle qui fonctionne bien et que l'on peut visiter.
Les participants se sont quittés sur le sentiment général qu'il était opportun de faire mener cette étude.

Vie des Associations

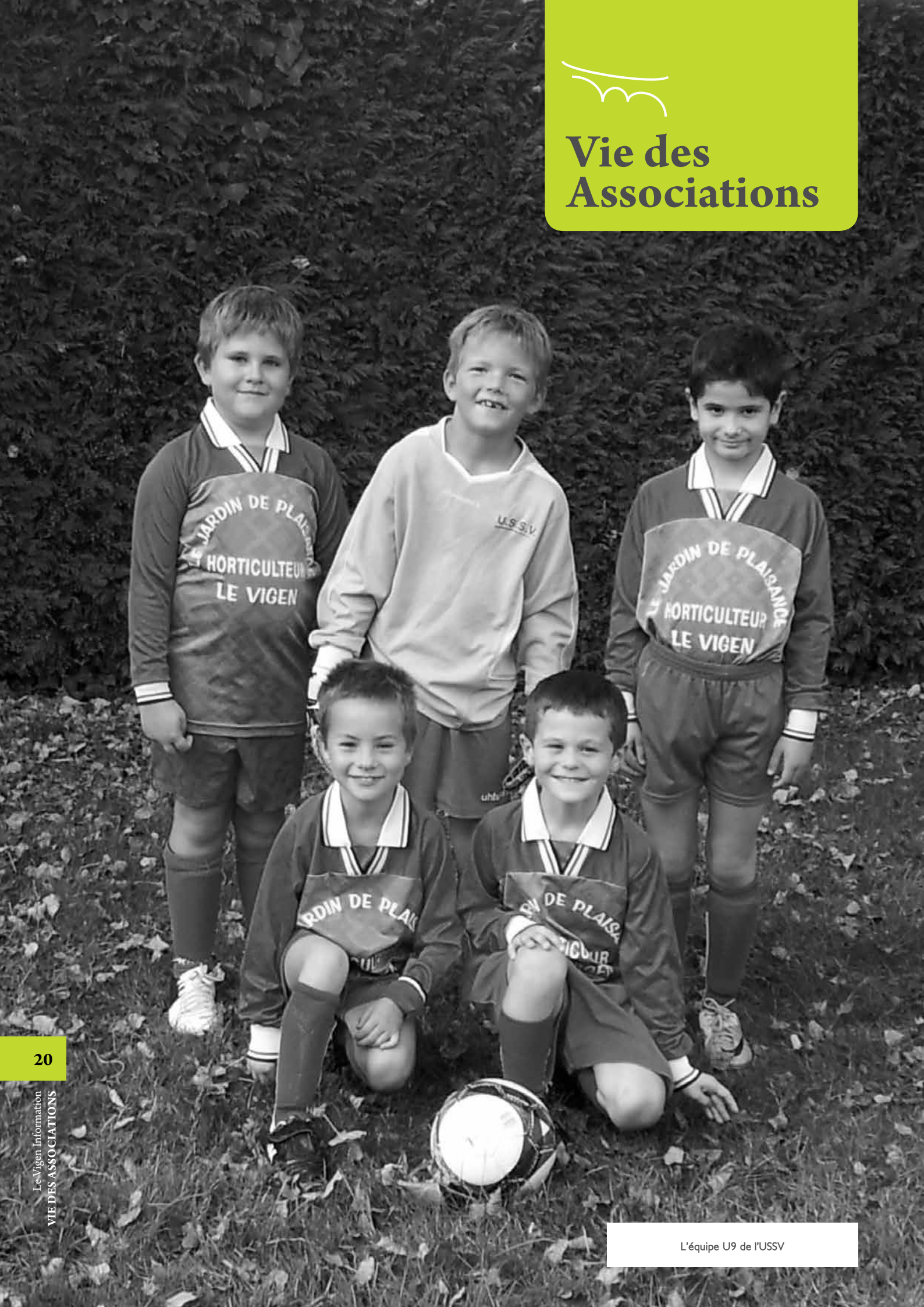

L'équipe U9 de l'USSV

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes termine cette année avec :

LE LOTO

Cette année, nous avons accueilli un peu moins de joueurs, l'heure trop tôt dans la soirée semble avoir rendue difficile la venue de nos joueurs. Nous veillerons l'an prochain à proposer un horaire convenant à davantage de participants.

LE REPAS DANSANT

Le repas dansant animé par Alexis et Jo musette et repas assuré par le traiteur le Geyracois (à l'heure où nous rendons notre copie, cette manifestation n'a pas eu lieu… suite au prochain bulletin municipal !)

Les manifestations prévues pour l'année 2014 seront sensiblement les mêmes :

- Le 12 janvier : thé dansant animé par Nicole Bergès
- Le 7 mars : gala d'accordéon
- Le 1er mai : foire artisanale et vide-grenier
- Début octobre : loto
- Début novembre : repas dansant
- Il reste à confirmer une date dans le 1er semestre 2014 pour accueillir Olivier Villa qui nous présentera son dernier spectacle.

Le Comité des Fêtes est ouvert à tous ceux qui souhaitent venir participer aux animations organisées au sein de notre commune.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contacts

Comité des Fêtes / Mairie du Vigen
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr

LES GALOUPIOTS

Le 24 septembre dernier avait lieu notre assemblée générale.

L'association de parents d'élèves des écoles du bourg et de Puy Méry "Les Galoupiots" a décidé de faire survivre

l'association pour l'année scolaire 2013/2014, à savoir organiser des manifestations tout au long de l'année scolaire, dont les bénéfices sont reversés aux écoles.

Les fonds récoltés lors des manifestations organisées lors de l'année écoulée (la vente de sapin de noël en décembre, la tombola des chocolats en décembre, le loto en avril et la kermesse de l'école en juin) ont permis de participer aux projets des 2 écoles :

- Sortie à la cité des sciences à Toulouse pour l'école de Puy Méry et Projet Opéra et Cinéma pour l'école de Puy Méry.
- Sortie à Lathus pour l'école du Bourg.
- Sortie cirque pour l'école du Bourg.
- Cours de tennis pour la grande section/CE1 et le CP.
- Achat de dictionnaire d'anglais pour les CM2 (cadeau départ en 6ème).

L'association a donné 4 810 € aux deux écoles et a réussi à récolter lors des manifestations 4 320 €.
À ce jour les projets des enseignants sont connus et en cours de chiffrage, et l'association fera tout ce qu'elle peut pour participer au maximum sur chaque projet.

L'ÉQUIPE

La même équipe a été reconduite et Mme Halima KABAYA nous a rejoint dans le bureau. La grande difficulté de l'association reste toujours la mobilisation des parents (surtout pour l'organisation de la kermesse) et le peu d'investissements qu'ils manifestent lors des réunions. Le nouveau bureau propose donc que toutes les manifestations à venir dépendent d'un nombre suffisant de bénévoles pour les encadrer. Dans le cas contraire, elles seront annulées.

- Présidente : Valérie DULERY
- Vice Présidente : Sandrine RINGAUD
- Trésorière : Cécile GAUTIER
- Trésorier adjoint : Sylvain CHAMPY
- Secrétaire : Chloé BLONDEL
- Secrétaire adjointe : Halima KABAYA

Le bureau de l'association remercie chaleureusement la municipalité, M. Michel MAUX pour son animation du loto, Mme Sandrine FAJAL pour ses crêpes et ses gaufres lors du loto et bien sur tous les parents qui s'investissent aux côtés de l'association.

Contacts

Le blog des Galoupiots :
http://galoupiot.over-blog.com

Manifestations envisagées pour cette nouvelle année scolaire :

- La reconduite de la vente de sapin de noël en décembre
- Une tombola à gratter avec de beaux lots à gagner en novembre/décembre
- Le loto (une valeur sûre et incontournable) est prévu le 15 février 2014
- Une vente de madeleines Bijou en mars
- Et bien sur l'organisation de la kermesse du mois de juin.

CLUB DE L'AMITIÉ

SPECTACLE ANNUEL

À la salle polyvalente du Vigen, le samedi 26 octobre en soirée et le dimanche 27 l'après midi, le Club de l'Amitié produisait son troisième spectacle annuel ; spectacle en deux partie et un entracte.

Cette année le thème était : "Six voyages en chansons", et pour en oublier les fatigues, quelques pauses au théâtre ce soir.

La petite troupe (une trentaine de personnes quand même) enchainait les chansons et les sketches devant, aussi bien le samedi que le dimanche, une salle comble.

Les chansons étaient regroupées par thèmes (les quatre saisons, les chants du monde, les opérettes…). Elles étaient souvent illustrées par des saynètes ou des personnages en costumes. Les sketches reprenaient des classiques comme le télégramme, immortalisé en son temps par Yves Montant, ou adaptaient à la mode limousine des humoristes bien connus comme les Vamps ; pour ces dernières on se demandait d'ailleurs si ce n'était pas les vrais.

Personne ne s'est ennuyé dans la salle pendant les deux parties de la représentation. La sympathique troupe, talentueuse mais sans se prendre au sérieux, s'amusait manifestement tout autant. Elle fut chaleureusement applaudie le samedi comme le dimanche en attendant qu'elle revienne pour la quatrième fois l'an prochain.

VERS SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Le 10 juin 2013, nouveau départ pour la rencontre avec la Bête du Gévaudan !

Nous voici en direction du Cantal, par les routes départementales. Les nuages nous accompagnent jusqu'à Salers où nous arrivons vers midi, sous la pluie. Après un pique-nique humide, tout le monde est très attentif aux commentaires du guide pour la visite de la ville.
Le voyage continue vers la Haute-Loire, nous passons le Puy Mary (1783 m.) à tâtons, à cause d'un épais brouillard et des congères de neige dans les fossés. Nous retournons à Saugues ; nos chambres et tables d'hôtes sont toujours tenues par Brigitte. Rien n'a changé depuis l'an dernier, l'accueil est aussi chaleureux.

Le 11 au matin, petite randonnée (10 km) pour chauffer les mollets. L'après-midi, nouvelle visite guidée du Puy en Velay vers le Rocher Corneille et la statue de Notre Dame de France qui offrent un splendide panorama à 360° sur la ville du Puy et des environs .

Le 12, après un p'tit déj copieux, nous sommes partis traquer la fameuse Bête du Gévaudan ! Nous l'avons trouvée sur la montagne dominant Saugues, où nous l'avons domptée avec un pique-nique ! En soirée, de retour à Saugues ; les muscles sont tendus faute à un grand nombre de grimpettes et de descentes. En effet, les gorges de l'Allier sont profondes ; mais voilà, la beauté du panorama nous fait oublier nos douleurs ! Cette année, nos randonnées ont suivi le GR65, le chemin de Saint-Jacques sur environ 30 km, souvent assez difficiles, mais tellement magnifiques !

Jeudi 13, retour vers Le Limousin, en passant par Blesle où nous avons visité le musée de la coiffe. Après un arrêt à Saint-Nectaire, le soleil nous quitte, et c'est sous la pluie que nous rentrons au Vigen.

Toute l'équipe garde de très bons souvenirs de ce séjour en Margeride, des rencontres sur les chemins et dans les villages ; un accueil qui donne envie de repartir !

Contacts

Club de l'Amitié / Mairie du Vigen
06 11 40 87 71 et 05 55 31 96 06
www.le-vigen.fr

U.S.S.V.
UNION SPORTIVE SOLIGNAC-LE VIGEN

Concernant la saison footballistique 2012-2013, toutes les équipes séniors se sont maintenues dans leur division respective assurant ainsi les objectifs fixés en début de saison.

NOUVEAU BUREAU

Lors de notre assemblée générale du mois de juin 2013, un nouveau bureau s'est constitué.

- Président : Éric BREUIL
- Président adjoint : Gérard DUPUY
- Secrétaire : Cédric AUTHIER
- Secrétaire adjoint : Aude MUHLEBACH
- Trésorier : Paul André GALINET
- Trésorier adjoint : Gérard DUPUY

L'USSV compte 110 licenciés pour la saison 2013-2014 répartis comme suit :

- 72 licenciés séniors et vétérans
- 38 licenciés pour l'école de foot répartis en 4 catégories (6 U7, 5 U9, 16 U11 et 11 U13)

À noter

Le club organisera son traditionnel tournoi départemental du 1er mai pour les catégories U11 et U13. Il organisera également deux repas, un à l'automne et l'autre au printemps.

Contacts

www.ussolignaclevigen.fr

AAPPMA

Des nouvelles de l'AAPPMA Vienne Briance

CARTES DE PÊCHE

Pour nous l'année 2013 a été une marquée par certaines innovations, la principale étant la possibilité de faire l'acquisition de la carte de pêche directement via Internet soit depuis son domicile, soit par l'intermédiaire de nos détaillants (Office du Tourisme à Solignac et Le Café Crème au Vigen).

La vente des cartes traditionnelles (papier + timbre) continuant à se pratiquer au magasin Décathlon de la zone commerciale de Boisseuil.

CONCOURS DE PÊCHE

Nos concours de pêche habituels ont, cette année, eu lieu sur deux nouveaux sites situés, pour l'un en amont du stade et pour l'autre en amont du pont de Solignac.

- Le 6 Juillet, en présence de Mme le Maire de Solignac et de M. RINGAUD représentant la municipalité du Vigen, le concours "Jeunes Pêcheurs" ne connut qu'une faible participation malgré une riche dotation.
- Le lendemain le concours adulte connut un meilleur succès avec 24 participants, la palme revenant au concours senior du 21 août pour lequel 31 participants furent inscrits. Hélas pour l'ensemble de ces concours les poissons ne se montrèrent que peu coopératifs.

Pour l'avenir l'équipe dirigeante de l'AAPPMA envisage de nouvelles solutions.

Contacts

AAPPMA
Foyer des Associations - 87110 Solignac
Agrément Préfectoral : W 872 000 429

RENAISSANCE SOLIGNAC-LE VIGEN

30ÈME CONCERT DE NOËL AUX CHANDELLES

Pour sa trentième édition, le Concert de Noël aux Chandelles, organisé par l'association "Renaissance de Solignac-Le Vigen" va revêtir un éclat tout particulier...

Patrice Fontanarosa, qu'il n'est plus besoin de présenter, et Nemanja Radulovic, l'étoile montante du violon, en seront les vedettes. Se joindront à eux le groupe "Les Trilles" avec Guillaume Fontanarosa (violon), Frédéric Dessus (violon), Bertrand Causse (alto), Anne Biragnet (violoncelle), et Nathanaël Malnoury (contrebasse).

Nemanja Radulovic

Patrice Fontanarosa

Les chants de Noël traditionnels seront interprétés par la chorale "Cantabile" de Solignac le Vigen, sous la direction de C. Costa.

Ce concert aura lieu le vendredi 20 décembre 2013, à 21 h, dans l'abbatiale de Solignac, illuminée de milliers de bougies. Une soirée inoubliable à ne pas manquer…

Renseignements et réservations :
- Box Office Limoges : 05 55 33 28 16
- OT de Solignac : 05 55 00 42 31

Prix des places : 22 et 25 €

RÉTROSPECTIVE DES DERNIÈRES MANIFESTATIONS

- L'exposition sur Saint-Christophe, qui a été présentée tout l'été à l'abbatiale de Solignac, a obtenu un grand succès.
- La Journée de la Culture au Vigen, le 13 octobre, durant laquelle ont été présentés, à la bibliothèque du Vigen, des panneaux sur le thème "Renaissance, 35 ans de protection du Patrimoine, Trésors sauvés et à sauver" (les trésors "à sauver" concernaient essentiellement tous les objets répertoriés dans la sacristie du Vigen à l'occasion des travaux de restauration.)

D'autres manifestations sont prévues durant le premier trimestre 2014, mais toutes les dates ne sont pas encore arrêtées : Le concert Jeunes Talents aura lieu début avril, avec, comme à l'accoutumée, la participation de nombreux jeunes issus de diverses écoles de musique.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de ces manifestations, et vous rappelons que toutes les personnes passionnées d'histoire, de patrimoine et de musique sont les bienvenues, une réunion a lieu tous les premiers lundis du mois, venez nous rejoindre !

Contacts

Renaissance Solignac - Le Vigen
Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
Christine Hervy : 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
http://renaissancesolignac.voila.net

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE

Le TC Val de Briance a pu compter sur une belle saison 2012-2013, grâce à la hausse de ses effectifs qui passent de 56 à 67 adhérents.

La motivation des joueurs a permis cette année, l'inscription de plusieurs équipes, dans divers championnats et coupes, avec des résultats encourageants.
On soulignera le beau parcours de l'équipe 1, encadrée par Jean-Luc Bonnet, qui évoluera cette saison en 2ème division régional.

Le tournoi du club, qui c'est déroulé du 28 août au 15 septembre 2013, à attiré de nombreux participants (voir ci-contre).
La finale du tournoi à permis, en même temps, d'inaugurer le terrain de tennis du Vigen, refait intégralement peu de temps avant l'évènement, grâce à l'investissement de la commune et du club.

Les courts sont maintenant équipés du matériel nécessaire, pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions, les personnes qui souhaitent jouer au tennis.

Depuis 2 ans maintenant, des sessions de Tennis à l'école sont organisées en partenariat entre le club et les écoles du Vigen, pour permettre aux enfants de découvrir ce qu'est le tennis.
L'école de tennis du club, ouverte il y a 2 ans, voit son effectif évoluer de manière constante, ce qui est rassurant et encourageant pour le club et la vie associative.

Contacts

Renseignements (et réservations)
Office de tourisme de Solignac
05 55 00 42 31 / tcvaldebriance@fft.fr
www.club.fft.fr/tcvaldebriance

Une belle édition, mais une finale tronquée

Le tournoi du TC VAL DE BRIANCE qui s'est déroulé du 28 août au 15 septembre a connu un beau succès puisque plus de 50 joueurs ont participé à cette édition 2013.
Le tableau final était composé de deux 15/1, quatre 15/2, six 14/3 et six 15/4.

La finale, qui a eu lieu sur le nouveau court du VIGEN, a vue s'affronter Pierre Ruaud (15/1 du TC Panazol) à Cédric Charnaillat (15/1 du TC Buffierre Bonneval).
Le premier set débute et voit Pierre Ruaud mener 3 jeux à un. Cédric Charnaillat revient à 3 partout quand il se fait une entorse. Après quelques minutes de repos en apposant un bandage, il reprend courageusement le match pour finalement abandonner à 6/3 - 3/0.

À noter également dans ce tournoi les belles performances de Jérémy Desclous (30) qui "perf" à 15/5 et 15/4, de Christophe Berthou (30/4) perf à 30/2 et 30/1, Martial Moulinier (30/3) perf à 30/2, 30/1 et 30, Sébastien Merilhou (30/4) perf à 30/2, 30/2 et 30/1 et enfin Fabien Banet (15/4) qui réalise 3 perf à 15/3, 15/3 et 15/2

En présence de Jeanne-Marie Leybros, maire du Vigen et de Jean-Luc Bonnet, adjoint aux associations, le président Jérémy Desclous a remercié tous les participants, les sponsors, les collectivités locales ainsi que les bénévoles du club qui ont permis la réussite de ce tournoi. Il a également remercié le juge arbitre Jacques Goeffrin pour l'organisation du tableau.

À l'issue de la finale, une trentaine de personnes se sont retrouvées autour du vin d'honneur pour clôturer cette belle édition.

ASSOCIATION CRESCENDO AU VIGEN

Tout pour la musique ! Dimanche 6 octobre, Crescendo au Vigen proposait son 2ème vide grenier musical.

Petits et grands ont trouvé leur bonheur dans notre caverne d'Ali-Baba et parfois même déniché des "trésors" : des programmes de l'Opéra Garnier datant du XIXe siècle, ou encore un 45 tours de Richard Gotainer tout neuf !

Le bilan est donc très positif car nous avons "explosé" notre taux de fréquentation par rapport à la 1ère édition :

- Environ 500 visiteurs dans la journée.
- Les bénévoles de l'association ont tenu 2 stands (crêpes et boissons) qui ont rencontré un vif succès.
- Le "Plus" proposé par Crescendo (un stand de dépôt pour les personnes n'ayant qu'un ou deux articles maximum) a très bien fonctionné : environ 60 % des articles déposés ont été vendus ; soit 3 batteries, 3 guitares, des partitions, 1 ampli, du petit matériel…
- Nous avons eu des retours très favorables de la part des exposants (qui souhaitent tous revenir en 2014) mais aussi du public ; bon nombre de personnes déclare en effet "avoir envie de tenir un stand ou déposer un objet pour la prochaine édition".

Tout cela nous encourage fortement à réitérer l'expérience en 2014, avec toutefois quelques améliorations/animations que nous dévoilerons en temps voulu !!!

QUELQUES CHIFFRES EN BREF :

- 8 stands bien fournis,
- Environ 500 visiteurs heureux et enthousiastes,
- 10 bénévoles "à fond et ravis" (dont 2 dirigeants radieux),
- 2 sympathisants "sympathiques et dynamiques" !

L'association Crescendo au Vigen remercie chaleureusement la commune du Vigen pour sa grande contribution à la réussite de cette manifestation (prêt du centre culturel polyvalent).

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION SUITE À L'AG DU 18 OCTOBRE 2013

- Présidente : Corinne Bouqueau & son vice-président Mathieu Dutriat
- Trésorier : Joël Chaillou & son adjointe Michèle Faucher
- Secrétaire : Myriam Chaillou & son adjointe Chantal Maligne
- Commissaire aux comptes : Jacques Maligne
- À ce bureau s'ajoutent 5 membres actifs.

Tous à vos agendas !

- Samedi 5 avril 2014 : soirée tubes - Récital piano/chant par les élèves de l'école de musique puis place à la danse !
- Samedi 14 juin 2014 : auditions de l'école de musique du Vigen. Comme c'est le cas depuis maintenant deux ans, Crescendo apportera une aide logistique pour cette journée un peu spéciale pour les élèves. En 2013, l'association a en effet offert une soixantaine de repas (grillades, gâteaux, boissons) et rémunéré un ingénieur du son professionnel pour l'occasion.
- Dimanche 5 octobre 2014 : 3ème vide-grenier musical où les particuliers pourront vendre ou acheter instruments, sonos, platines, cd, vinyles, dvd, partitions…

QUI SOMMES-NOUS ?

Association à vocation culturelle et pédagogique, Crescendo au Vigen organise depuis 2011 des évènements autour de la musique (soirée tubes, vide-grenier musical, scènes ouvertes pour les musiques actuelles...), s'adressant aussi bien aux élèves de l'école de musique de la commune qu'à un plus large public.
Alors, venez nombreux !!!

NOUS SUIVRE / ÊTRE INFORMÉ

Si vous souhaitez nous aider ou recevoir les informations de l'association 15 jours avant chaque manifestation, vous pouvez vous inscrire sur la mailing-list de Crescendo à l'adresse suivante : com.crescendo87@gmail.com

Contacts

Association Crescendo au Vigen
Mairie du Vigen
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr
Et suivez-nous sur Facebook !

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Votre page sur www.le-vigen.fr !

Associations, pour obtenir des informations, faire créer ou mettre à jour votre page contactez la Mairie du Vigen au 05 55 00 51 17 et site.mairie-le-vigen@orange.fr

Reportage

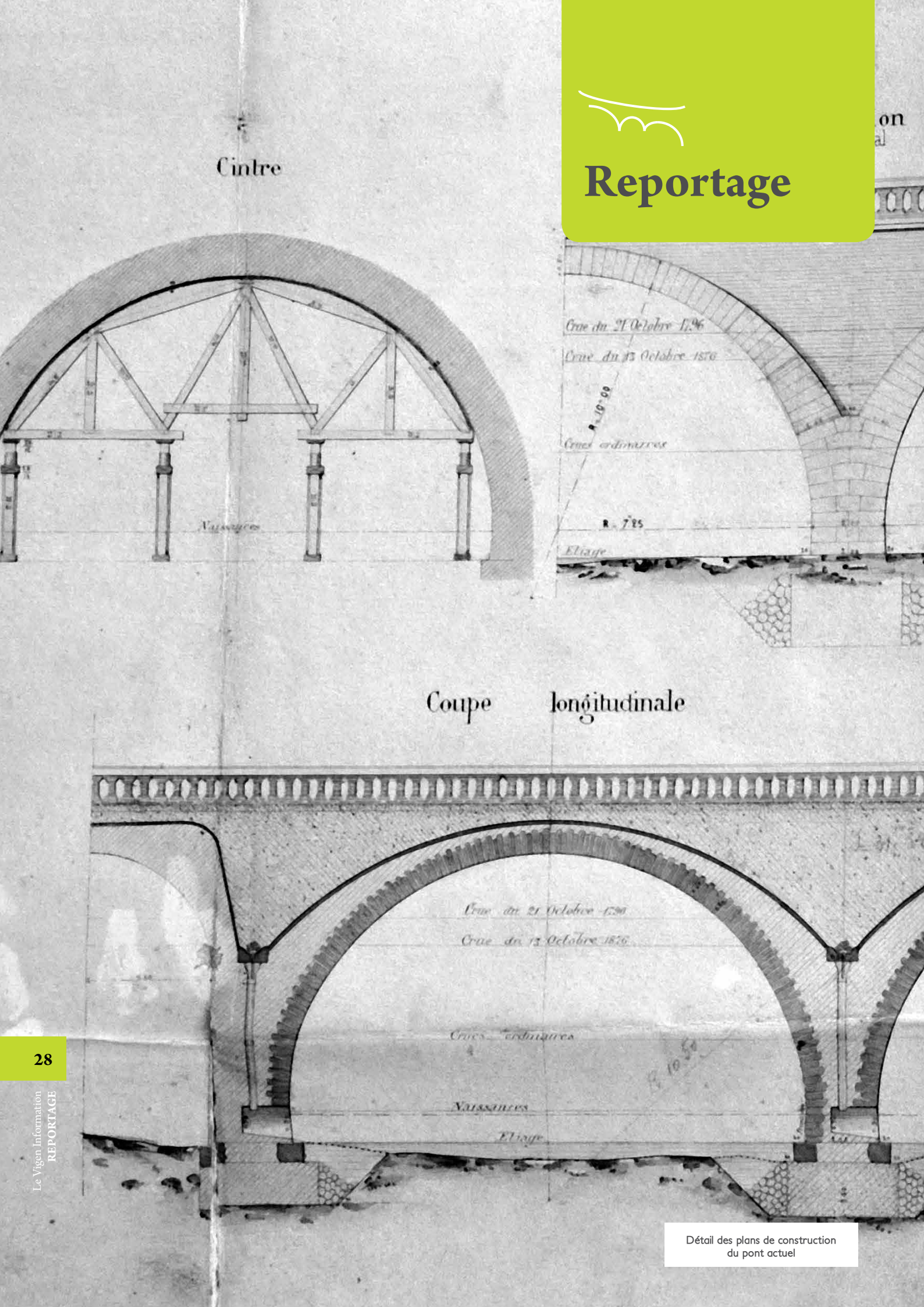

Détail des plans de construction du pont actuel

Les ponts routiers du Vigen

Il y a 800 ans, au Vigen, qui s'était appelé "Vico" puis "Viga", on devait probablement, et depuis fort longtemps, traverser la Briance à gué. Au XIIIe siècle un pont de pierres fut construit. Sur moins de quatre kilomètres on comptait alors, avec le pont de Solignac et le Pont Rompu, trois ouvrages traversant la rivière.

L'implantation de ce pont, à une vingtaine de mètres en aval du pont actuel, se trouvait donc décalée par rapport aux routes qui, de part et d'autre de la rivière, étaient à peu prêt à la même place qu'aujourd'hui. Cet emplacement qui devait correspondre à celui du gué, avait sans doute été imposé par les moyens de l'époque et permis la construction d'un ouvrage assez bas donc plus facile et moins onéreux, mais par contre très exposé aux fortes crues.

On peut supposer qu'à l'origine le pont comportait cinq arches. Il était long de presque 43 m. Au cours de l'hiver 1606 il subit d'importants dégâts qui furent réparés l'année suivante et la crue exceptionnelle du 21 octobre 1796 le recouvrit entièrement. Les seules gravures qui le représentent datent du milieu du XIXe siècle. Il ne comporte alors qu'une arche sur la rive droite (coté Bourg) et deux sur la rive gauche (coté Vauzelas). Une travée de bois s'appuyant sur ces deux parties et sur une pile centrale en milieu de rivière remplace les deux arches manquantes. À cette même époque il est très fréquenté car depuis le XVIIIe siècle, pour se rendre à Sarlat, il est préféré au pont rompu. Toutefois Il est décrit comme étant en mauvais état et dangereux. Après la construction d'un nouveau pont il sera démoli sur une décision du Conseil Général de 1844. Au début du XXe siècle quelques vestiges émergent encore de la Briance.

Le projet de remplacer cet ancien pont date de 1832. On opta alors pour un pont suspendu ou comme on disait à l'époque un "pont en fil de fer". L'édification du nouvel ouvrage débuta en 1838 et fut terminée en 1839. Situé au même emplacement que le pont actuel sa longueur totale était de 84,30 mètres. Il comprenait, sur chacune des rives, une culée en maçonnerie percée d'une arche en plein cintre permettant la circulation le long de la rivière. Entre ces deux culées une travée unique de 48,15 mètres était formée d'un tablier en bois de 4 mètres de large suspendu à des câbles paraboliques qui reposaient sur des pylônes surmontant les culées. Les câbles allaient ensuite s'ancrer, sur les rives, dans des massifs maçonnés. Ce type de pont était alors à la mode ; celui du Vigen avait comme particularité qu'en lieu et place des câbles on avait utilisé des chaînes. Contrairement à d'autres ponts, et à ce que l'on entend souvent, il n'y avait pas de péage au Vigen. Cette rumeur d'un prétendu péage provient certainement de ce qu'un gardien, logé à l'entrée du pont, sur la rive gauche,

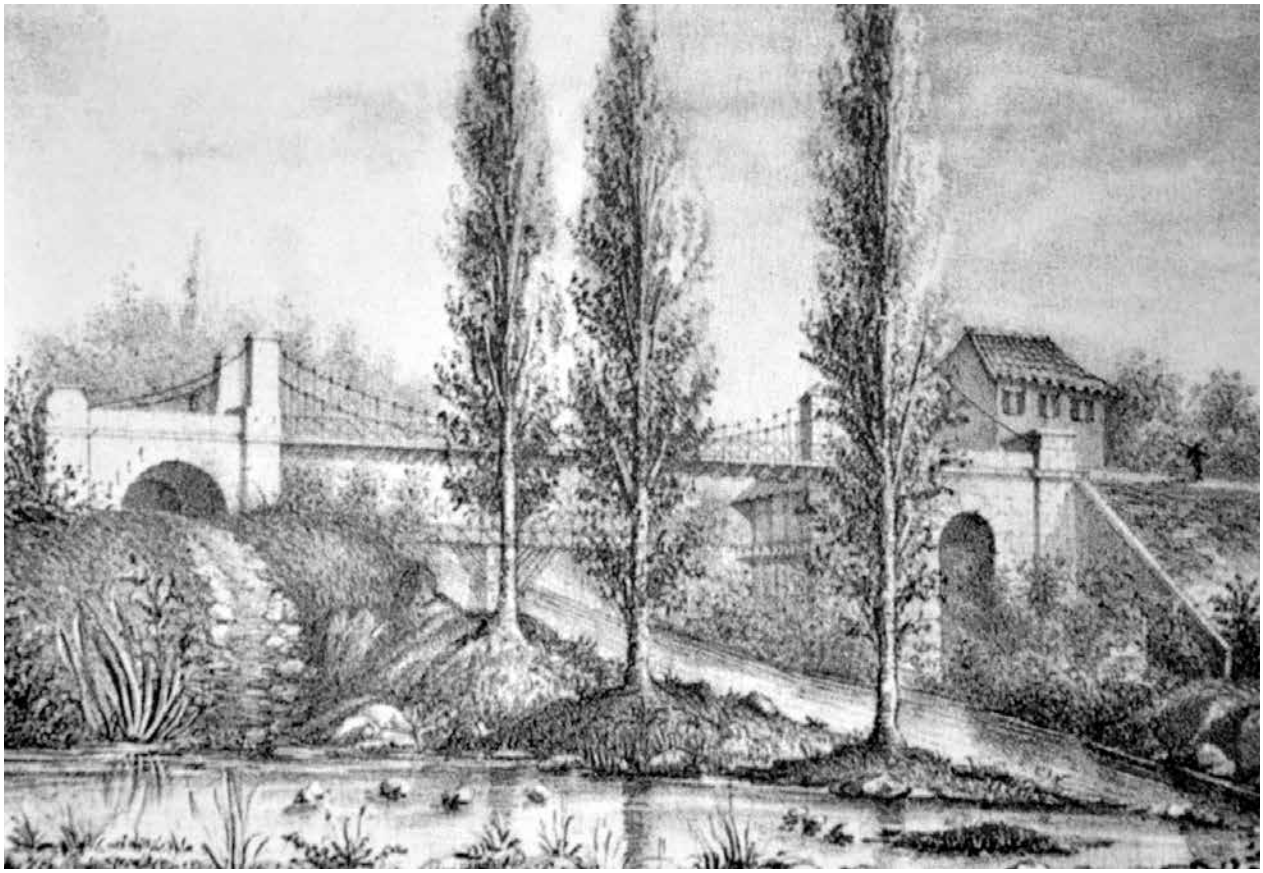

: Gravure représentant le pont suspendu vu de l'amont (Le Bourg est à droite).
Sous le tablier, derrière les peupliers on distingue la pile centrale du pont de pierres et sa travée de bois.

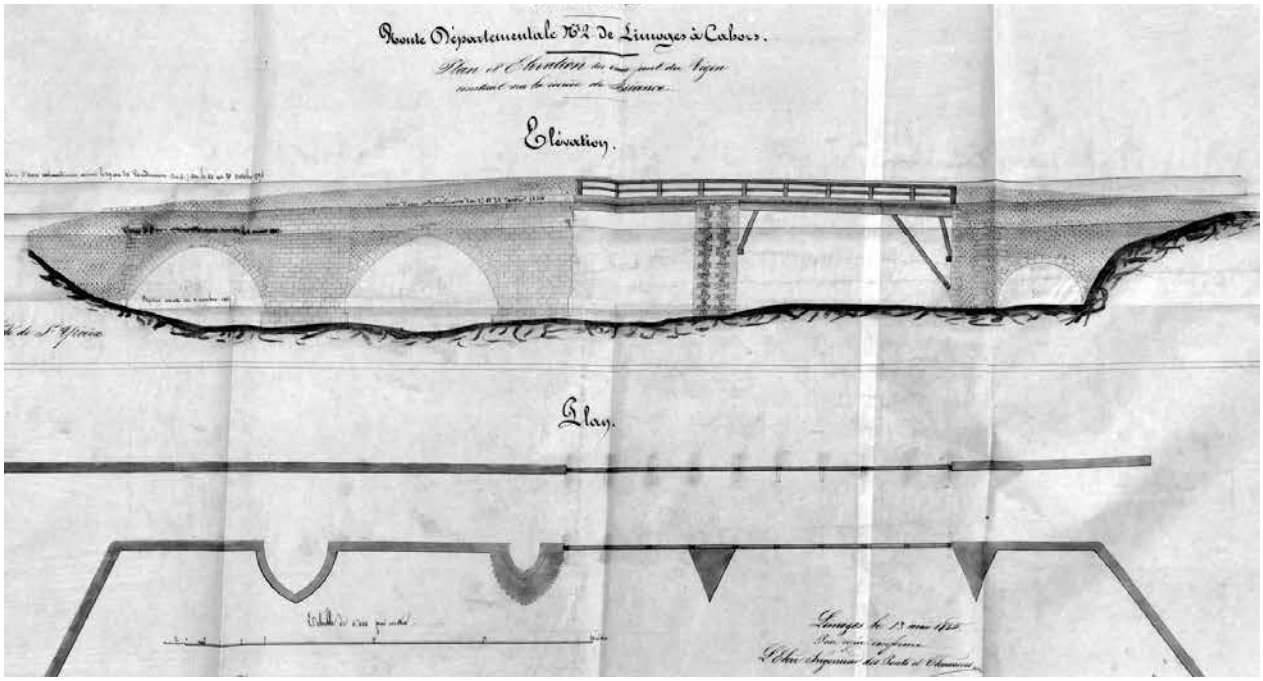

Gravure de 1845 représentant le pont de pierres vu de l'amont (le Bourg est à droite). On aperçoit de chaque coté, au bas des arches restantes, des départs qui laissent supposer la présence à l'origine de deux autres arches.

était chargé de son entretien et veillait à empêcher, par sécurité, les chevaux d'y trotter. En effet le tablier des ponts suspendus de cette époque était beaucoup trop flexible et léger : les charges un peu lourdes y produisaient d'inquiétantes déformations. En France on déplora quelques catastrophes. En Haute-Vienne, le pont du Dognon conçu pour supporter 4,3 tonnes s'effondra, lors d'une vérification, sous deux fois moins. Au Vigen il était impossible de garantir la solidité du pont et les câbles des amarres, noyés dans le béton, ne pouvaient être vérifiés. Dès 1865 il fut envisagé de remplacer le pont suspendu par un nouvel ouvrage. La construction de ce troisième pont, le pont actuel, commença en 1877. Il fut réceptionné le 18 novembre 1878. Le pont suspendu n'aura donc vécu que 39 ans. Il nous reste toutefois un souvenir de cet ouvrage éphémère. En effet les arches latérales du pont actuel, qui laissent le passage sur les rives de la rivière, sont celles du pont suspendu. Débarrassées des pylônes qui les surmontaient elles ont étés conservées.

Le troisième pont avait été prévu avec un tablier de 6,20 mètres mais sur l'insistance du maire, Adrien Delor, qui voulait que les voitures puissent s'y croiser la largeur fut portée à 7 mètres. Imaginons que cela n'ait pas été le cas ! Son coût fut de 35 675 francs ce qui, sans échelle de comparaison, ne nous dit pas grand-chose.

Sources des informations et illustrations: Bulletin archéologique de la Haute Vienne, Archives Départementales de la Haute Vienne, Renaissance de Solignac le Vigen, Recherches de Muriel AUDEVARD.

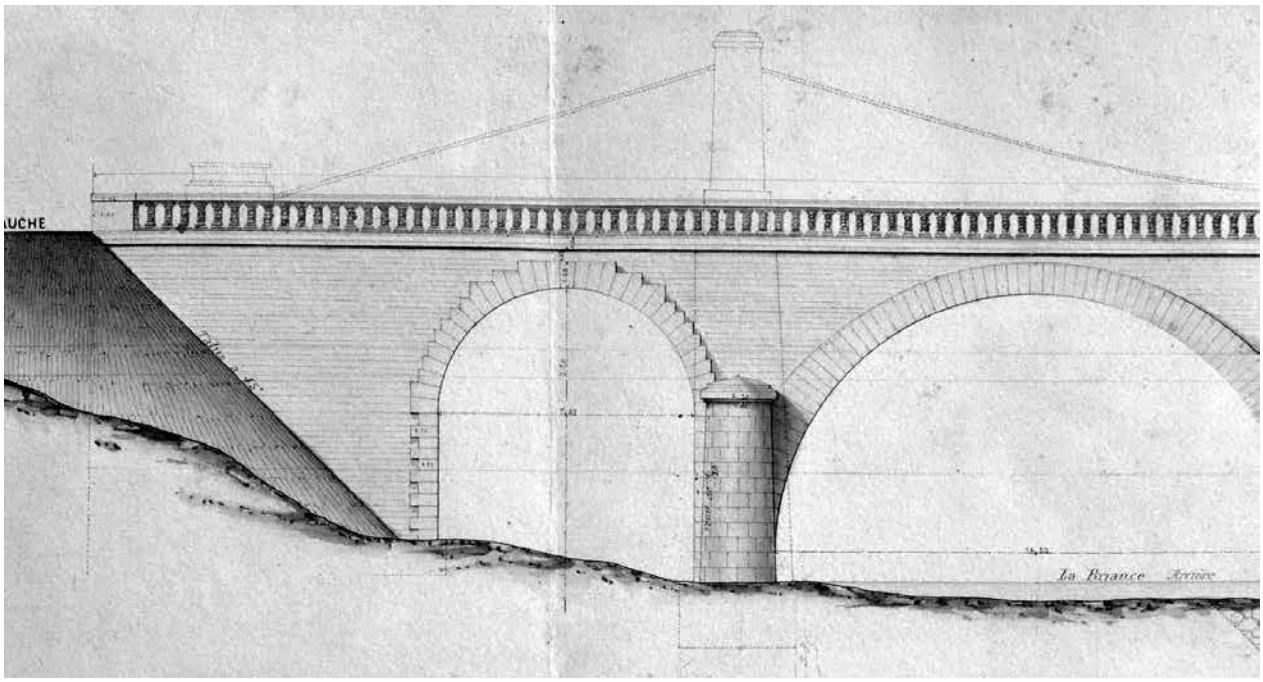

Détail du plan du pont actuel vu de l'amont (le Bourg est à droite). Sur ce plan l'architecte a repéré le pylône du pont suspendu. La petite arche sur rive, à gauche du pylône, appartenait au pont suspendu et a été conservée. De même sur l'autre rive.

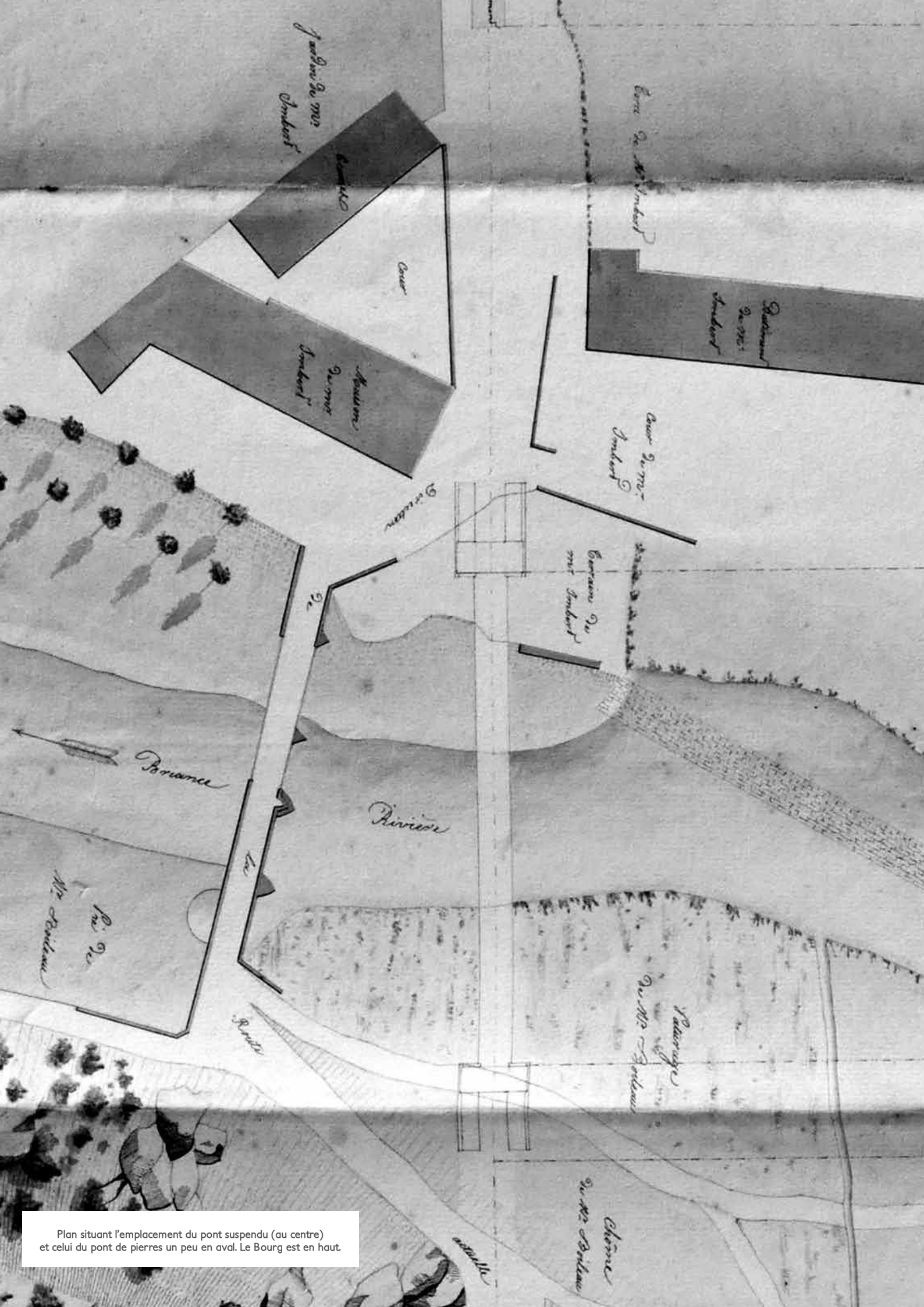

Plan situant l'emplacement du pont suspendu (au centre) et celui du pont de pierres un peu en aval. Le Bourg est en haut.

Carnet

Tous attentifs pendant les activités périscolaires au bourg

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@wanadoo.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(Vacances scolaires : fermée le samedi)

Le Maire reçoit en mairie, le samedi matin, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h 15 / 18 h 30
Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 18 h
Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles : s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables
Poubelle verte : tous les lundis après-midi
- Déchets ménagers recyclables
Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

DÉCHETTERIES

- La plus proche : rue Léonard Samie (ZI de Romanet) à Limoges. Ouverture : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h tous les jours sauf le lundi.
- Pour les horaires d'ouverture des autres déchetteries, merci de s'adresser à la Direction de la Propreté Urbaine, Mairie de Limoges : 05 55 45 79 30.

COLLECTE DES TEXTILES

Colonne d'apport volontaire en centre bourg derrière la salle polyvalente.

COLLECTE DU VERRE

Colonnes d'apport volontaire
- PUY MÉRY, près de l'école, à côté de l'ancienne salle de l'Amicale Laïque.
- BOURG, derrière le centre commercial (prendre à gauche la voie qui le contourne).
- LES FARGES, en haut du lotissement au fond du petit parking. route de Boissac, à coté de l'abribus au début du chemin des Vergnades.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages : jeudis 12 décembre 2013, 13 mars & 12 juin 2014.

TRANSPORTS

TRAINS

En semaine la SNCF assure 3 allers et 3 retours par jour entre Limoges-Bénédictin et la gare de Solignac-Le Vigen. Horaires sur : www.voyages-sncf.com/billet-train/horaires

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune. Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

TÉLOBUS

Du lundi au samedi sauf les jours fériés les lignes 42 et 43 du Télobus relient 10 points d'arrêt sur la commune au pôle St Lazare de la STCL. Tout renseignement sur le fonctionnement de Télobus et ses horaires sur : www.stcl.fr et sur le site de la commune : www.le-vigen.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Carine LANNETTE tient une permanence, sur rendez-vous, à la salle polyvalente les 2ème et 4ème lundis du mois, de 14 h à 16 h. S'adresser à l'antenne des Portes Ferrées : 32, rue Domnolet Lafarge à Limoges. 05 55 30 09 96 ou 05 55 30 09 90.

RÉFÉRENTE GÉRONTOLOGIQUE

Aurélie MARTIN
Conseil Général de la Haute-Vienne
Maison du Département
4bis, avenue des Coutures - Limoges
05 55 45 13 45

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la Croix Rouge.
16, rue François Perrin - Solignac
05 55 00 51 39

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS
Groupe Médical du Vigen
16, avenue de la Gare
05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet de Rééducation du Val de Briance. 4b, allée des Pommiers / 05 55 00 53 80

ORTHOPHONISTE
Ghislaine PAREAUD
9, avenue Frédéric Le Play
05 55 58 66 73

VÉTÉRINAIRE
Clinique vétérinaire C. de ROSIERS Centre commercial du Bas Faure (Carrefour)
05 55 06 90 90

PSYCHOLOGUE
Delphine LISSAJOUX
9, avenue Frédéric Le Play
06 30 06 87 82

SOINS INFIRMIERS
- Sylviane GUITTARD
Haut Vauzelas / 05 55 48 99 03
- Croix Rouge Française
16, rue François Perrin - Solignac
05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIERE
64, avenue Saint-Éloi - Solignac
05 55 00 57 71
- Cabinet Vincent RIVET
35, chemin des Écoles de Boissac
05 55 48 68 90 / 06 61 36 23 25

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Sans abri : 115
- Appel d'urgence Européen : 112
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Défibrillateurs cardiaques sont en libre service :
- Au Vigen, coté droit de la mairie.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot sur la façade des anciens vestiaires.

Agenda

Du 3 au 7 décembre 2013

Voyage au Tyrol du Club de l'Amitié.

Dim. 15 décembre 2013, à 15h

Arbre de Noël > Salle polyvalente.

Sam. 7 décembre 2013, à 20h30

Les ateliers de Noël.
> Bibliothèque. Organisé par Culture et Loisirs Val de Briance.

Ven. 20 décembre 2013, à 20h30

30ème concert de Noël aux chandelles, abbatiale de Solignac. Deux violonistes de renom : Patrice Fontanarosa et Nemanga Radulovic, accompagnés d'un quintette à cordes. Chorales de Solignac et du Vigen. Organisé par Renaissance de Solignac-Le Vigen.

Janvier 2014

Exposition sur Louise Michel.
> Bibliothèque. Organisé par Culture et Loisirs Val de Briance.

Jeu. 9 janvier 2014, à 18h30

Vœux du Conseil Municipal aux habitants > Salle polyvalente.

Dim. 12 janvier 2014, à 14h30

"Thé dansant" du Comité des fêtes > Salle polyvalente.

Dim. 19 janvier 2014, à 14h30

Concert, chansons "Guy Meney" > Salle polyvalente. Organisé par le Club de l'Amitié

Mer. 29 janvier 2014

Assemblée Générale du Club de l'Amitié.

Février 2014

Exposition "Missak" l'enfant de l'Affiche rouge > Bibliothèque. Organisé par Culture et Loisirs Val de Briance.

Sam. 15 février 2014, à 20h30

Loto des Galoupiots > Salle polyvalente.

1er mars 2013

Repas et rétrospective du voyage à Compostelle 2013 du Club de l'amitié.

Sam. 5 avril 2014, à 20h30

"Soirée" association Crescendo > Salle polyvalente.

19 mars 2013

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir. L'horaire sera précisé ultérieurement par voie de presse.

Dim. 23 mars 2014

1er tour des élections municipales.

Dim. 30 mars 2014

2ème tour des élections municipales.

Du 9 au 24 mars 2014

Exposition sur le "Printemps des poètes" > Bibliothèque. Organisé par Culture et Loisirs Val de Briance.

Sam. 12 avril 2014 (sous réserve)

Théâtre de marionnettes avec le théatre de "La Carriole". Organisé par Culture et Loisirs Val de Briance.

Mai 2014

Exposition sur "Le Front Populaire" > Bibliothèque. Organisé par Culture et Loisirs Val de Briance.

Jeu. 1er mai 2014

Vide grenier et foire artisanale dans le centre bourg du Vigen. Organisé par le Comité des fêtes.

Jeu. 8 mai 2014

Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale.
Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir. L'horaire sera précisé ultérieurement par voie de presse.

Juin 2014

"Raconte tapis" et théatre de marionnettes pour les tous petits > Bibliothèque. Organisé par Culture et Loisirs Val de Briance.

12, 13 et 14 juin 2014

Section "marche" du Club de l'amitié. Randonnée sur les chemins de Compostelle.

Sam. 14 juin 2014

Auditions de l'école de musique du Vigen > Salle polyvalente.

Sam. 21 juin 2014

Fête de la musique. Animations place de la Briance.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Aline, Marcelle, Simone BRUNAUD 31.05.2013
Hugo, Clément, Noé DURAND 15.08.2013
Inès, Maria, Teresa CHAZAL 18.08.2013
Tyméo, Américo, Claude ALVES 10.09.2013
Julian BARIANT 12.09.2013
Lauraline, Rachelle SEGUIN 24.09.2013
Maël CHADELAUD 25.09.2013
Luc, Marie, Yannick BERTRAND-MAPATAUD 08.10.2013

DÉCÈS

Jacques, Yvon MAGNAUD 27.09.2013
René DECONCHAT 19.10.2013

MARIAGES

Anne, Cécile ROBINET & Pierre-Adrien, Joan EVENE 08.06.2013
Marie-Claude Jeanne RIQUELME & Christian LESAGE 08.06.2013
Ombline Marie Monique SARRAUSTE de MENTHIERE & Paul Marie Ladislas Christian de MASCUREAU 22.08.2013

Légendes du diaporama

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

(1) En haut du chœur l'ancien décor a gardé sa fraîcheur (2) Détail de l'ancien décor (3) Après grattage un ciel bleu étoilé d'or apparait sur la voute (4) Derrière le grand Christ l'ancien décor n'avait pas été recouvert

REPAS DES AÎNÉS

(5) (6) (7) (8) (9) La bonne humeur règne sans partage

MÉLI-MÉLO

(10) On retrouve des figures locales bien connues (11) Mais comment les dentelières s'y retrouvent dans tout ça ? (12) Ouah ! Les tablettes étaient super dans le temps ! (13) Exposer ses oeuvres et lire celles des autres, voilà le bon plan !

Diaporama

TRAVAUX DE L'ÉGLISE
LE REPAS DES AÎNÉS
MÉLI-MÉLO

1

6

2

5

7

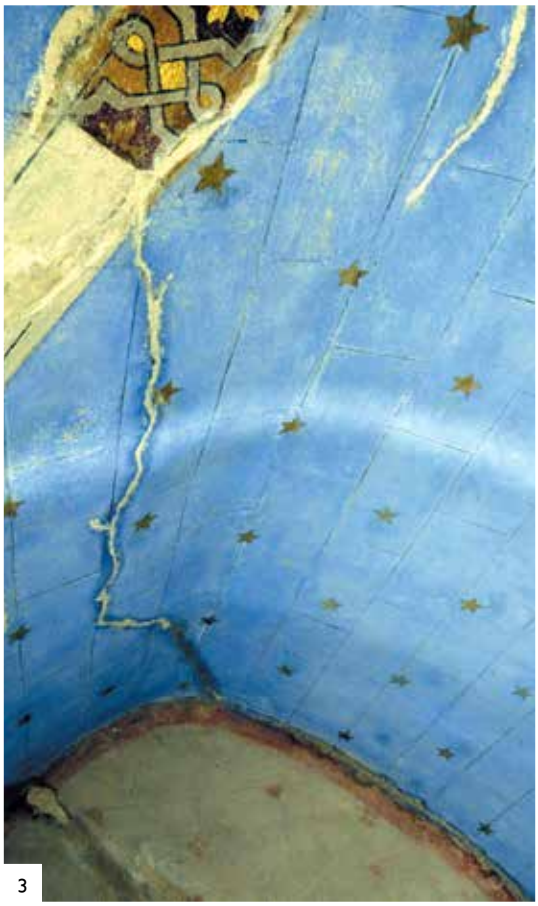
3

8

10

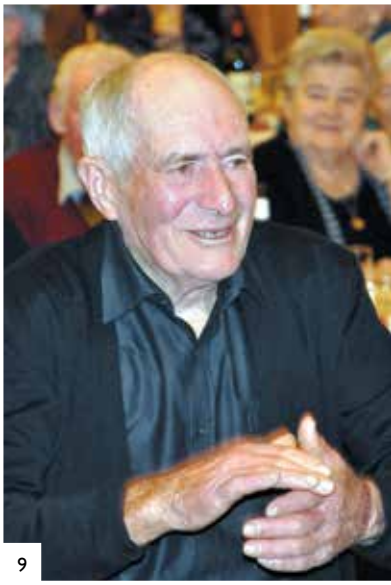
9

11

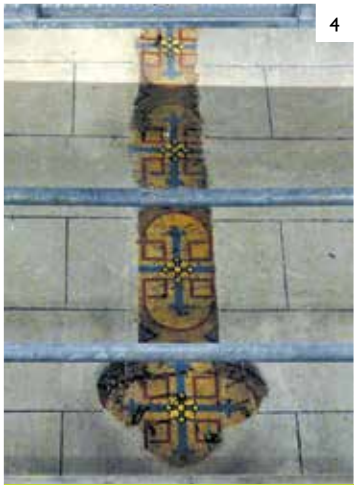
4

< Légendes des photos ci-contre.

12

13

mairie
le Vigen
information
automne-hiver 2013

Prochain numéro
ÉTÉ 2014
À bientôt !